CHARTRES
VOTRE VILLE

#184 DÉCEMBRE 2018 | **www.chartres.fr**

DÉCOUVREZ CE MOIS-CI LE QUARTIER BEL-AIR / HAUTS-SAUMONS

UN NOËL LUMINEUX ET GOURMAND !

Ramassage
des encombrants

Lors de la prochaine collecte des encombrants (**mardi 11 décembre** en hypercentre et basse-ville et **jeudi 13 décembre** dans les autres quartiers), **les déchets non conformes ne seront pas ramassés.**

Vous devez présenter vos déchets la veille de la collecte, à partir de 19 h, sur le trottoir devant votre domicile.

- **Sont acceptés :** le vieux mobilier, la ferraille, les literies usagées, les objets plastiques ou métallique au rebut, les tapis, le bois…
- **Sont refusés :** les gravats, les éviers, les déchets électriques ou dangereux, les pneus et les portes et fenêtres vitrées. Ils doivent être déposés en déchetterie.
- **Volume.** Le dépôt présenté ne doit pas excéder 2 m³ par habitation. Le poids maximum autorisé est de 75 kg par déchet, pour une taille maximale de 2 mètres.

CHARTRES

À Chartres, Noël, comme le reste, est durable.

Noël est là !

Une édition 2018 particulièrement riche que nous avons co-construite avec l'association des Vitrines de Chartres, notre infatigable partenaire du développement du commerce chartrain.

Nous avons posé ensemble une programmation dont chacun pourra se réjouir. Des activités pour les enfants, pour les moins enfants aussi, et pour nos voisins. Nous constatons en effet d'année en année que Chartres constitue un pôle d'attractivité grandissant en Centre-Val-de-Loire et jusqu'aux Yvelines, un succès que nous veillons à nourrir. Je ne doute pas que, cette année encore, Noël à Chartres saura vous faire honneur, ainsi qu'à nos visiteurs désireux de passer de beaux moments en famille, pour se divertir ou trouver le parfait cadeau, tout au long des week-ends qui nous séparent encore de 2019.

Nous entretenons la ferme conviction que c'est en bâtissant durablement que les résultats sont les plus probants. Il en va de nos programmations événementielles et festives comme du reste. Je fais allusion ici à nos projets à long terme pour faire rayonner Chartres et la rendre toujours plus agréable et facile à vivre : aménagements, nouveaux équipements et emploi, question dont les médias se sont dernièrement emparés avec voracité.

Pour tout cela, nous avons le choix entre céder aux tentations de la facilité et voir nos ambitions s'effondrer face aux assauts du temps, de l'usage et des aléas, ou prendre la peine d'étudier toutes les données sur le long terme, de considérer les indices qui nous montrent comment évolueront nos façons de vivre et, partant, construire des solutions qui nous donneront satisfaction, à nous et à ceux qui nous emboîtent le pas.

Certes nous jouons dès lors sur une échelle de temps qui n'est peut-être pas toujours aussi courte que nous le souhaiterions, mais pour autant, tout avance, tout fonctionne.

Je vous laisse découvrir tout cela à travers les pages de ce magazine.

Sans plus attendre, la municipalité se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre Gorges
Maire de Chartres

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 184
DÉCEMBRE 2018
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL.: 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTION
JULIA BIGOT
NICOLAS CALVEZ
LOÏC JAOUEN
FRANCK LECHIEN
STÉPHANE LEFEBVRE
MÉLANIE LELION
JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

MAQUETTE, MISE EN PAGE
Studio graphique, MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

TIRAGE
32 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194

Noël revient avec son lot de nouveautés et d'animations.

6 **STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL** MODE D'EMPLOI **8**

SOMMAIRE

SCOLARITÉ
LES ÉCHECS
À L'ÉCOLE
40

NOËL
TOUTE LA
PROGRAMMATION
54

QUARTIER
BEL-AIR /
HAUTS-SAUMONS

Vignettes de stationnement
mode d'emploi

Les vignettes résidentielles constituent une solution de stationnement intéressante, réservée aux résidents chartrains. Dès maintenant, vous pouvez venir récupérer celle de l'année prochaine.

À Chartres, la ville est divisée en 5 zones résidentielles. Si vous êtes résident chartrain, votre foyer peut disposer de deux vignettes résidentielles. Elles autorisent à stationner gratuitement sur les emplacements payants. Pour s'en procurer, il n'est plus nécessaire de se déplacer au guichet unique : il est possible d'effectuer dès maintenant la demande en ligne depuis votre ordinateur ou votre smartphone sur www.chartres.fr (rubrique « services en ligne »). Les vignettes seront ensuite envoyées à votre domicile en décembre. De plus, l'application PaybyPhone permet de collecter les demandes de vignettes dans un registre informatique de stationnement. Ainsi, la vérification du droit au stationnement sera faite par les agents de la Police municipale grâce à la lecture des plaques minéralogiques et à l'interrogation de ce registre.

Si vous n'avez pas internet, il vous reste bien entendu possible de faire établir votre demande depuis le poste en libre-service au guichet unique, ou auprès des agents à partir du lundi 3 décembre et également par courrier en téléchargeant le formulaire depuis www.chartres.fr (même rubrique) et en l'envoyant renseigné au guichet unique, accompagné des justificatifs et d'une enveloppe affranchie à vos nom et prénom et adresse.

▶ **Guichet unique,**
32 boulevard Chasles.
Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, et le samedi, de 9 h à 12 h 30.
Tél. 02 37 23 40 00.

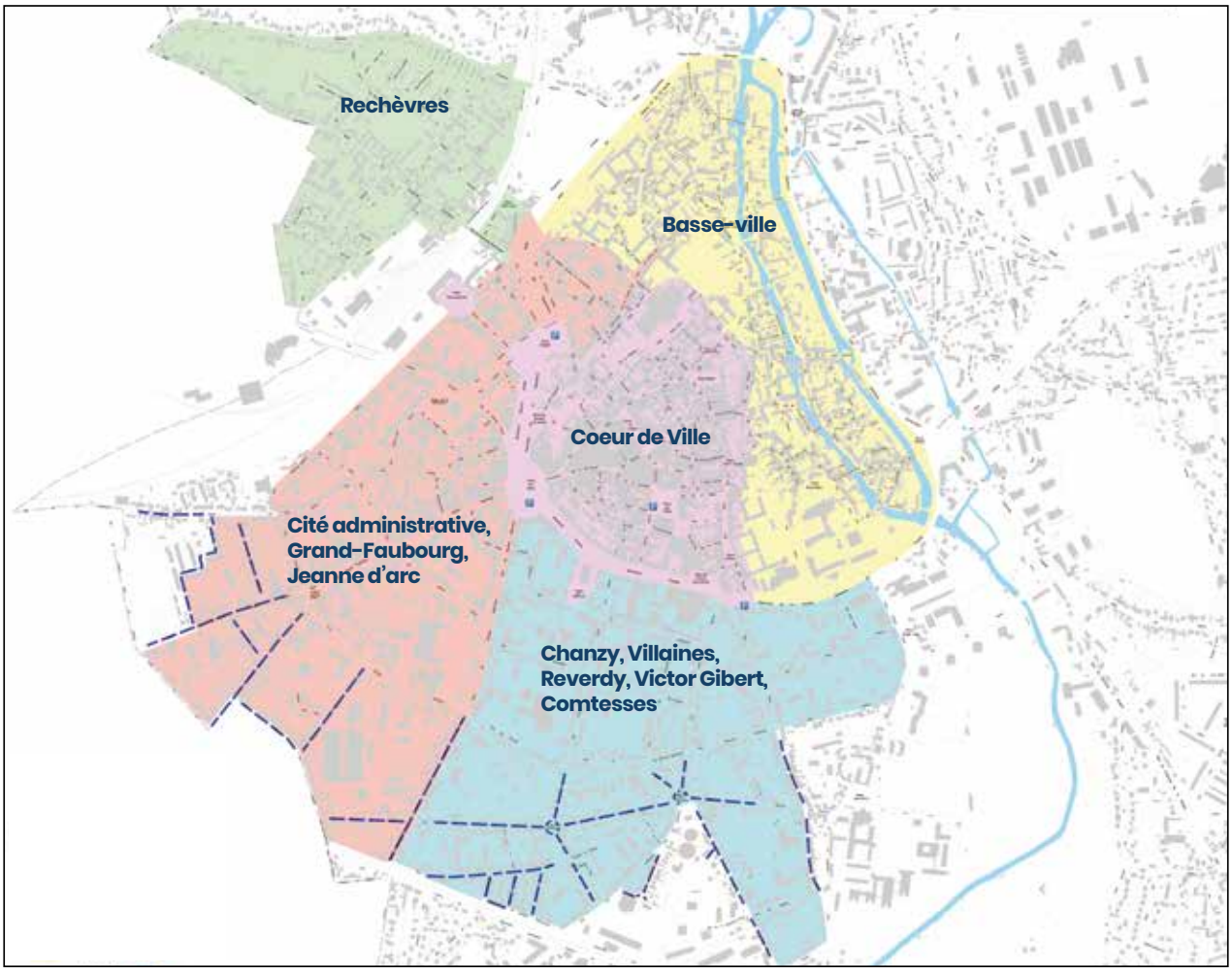

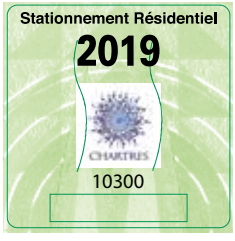

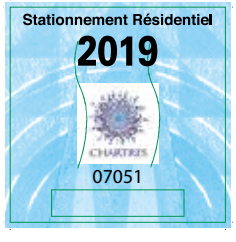

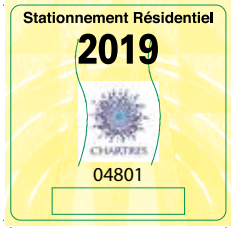

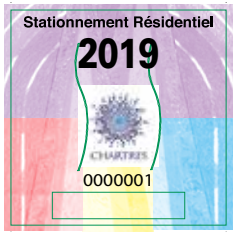

▶ Mémo pratique :
- Deux vignettes maximum par foyer
- Elle doit être apposée dans le coin inférieur droit du pare-brise

▶ Pièces justificatives :
• avis de taxe d'habitation 2018 ou justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, téléphone ; électricité ou gaz) ;
• carte grise à une adresse chartraine uniquement.
ces documents doivent être aux nom et prénom du demandeur. Si vous utilisez un véhicule de société à titre personnel, joindre également un justificatif de l'employeur le certifiant.

▶ Attention : la vignette de stationnement n'autorise pas de déroger aux règles du Code de la route (zone bleue, stationnement génant, etc).

▶ Badge d'accès au cœur de ville :
les habitants du cœur de ville peuvent également retirer un badge d'accès en zone piétonne ou mettre à jour le leur. Renseignement au guichet unique.

Les échecs pour réussir

Avec le soutien de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la Ville propose depuis le mois dernier des ateliers d'échecs à des classes de CM1/CM2. Cette activité se déroule pendant le temps scolaire et permet aux élèves de s'y initier, tout en contribuant à leur développement.

Ambre prend sa dame et la déplace de trois cases puis c'est au tour d'Antoine de jouer. Dans la salle de classe, la concentration est de rigueur et les deux élèves réfléchissent déjà au coup suivant. Sur le tableau, pas de dictée ni d'exercice de conjugaison mais un échiquier qui détaille le thème de la séance. Aujourd'hui, deux pièces maîtresses sont étudiées : la dame et le roi.

À l'école Jules-Ferry, ils sont une vingtaine d'enfants ce mardi après-midi à s'affronter aux échecs. L'occasion pour la classe de CM1 de s'initier à cette discipline et d'en acquérir les connaissances de base. Le tout sous le regard de leur professeur et de Victor Stéphan, intervenant diplômé affilié à la Fédération française d'échecs. «*Nous commençons la séance par un rappel des notions vues précédemment,* explique ce dernier. *Puis nous travaillons un thème en particulier (la découverte des pièces, les déplacements, les premières stratégies…) que les élèves appliquent lors d'une partie en fin de séance.*»

Concentration, rigueur, calcul mental et stratégie…

Depuis les vacances de la Toussaint, les classes de CM1/CM2 qui ont choisi d'entrer dans ce programme mobilisent quelque 250 enfants autour des échecs. «*Cette activité est réalisée en partenariat avec la société Europe Echecs,* détaille Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires. *chaque*

classe profitera de 25 séances durant l'année, à raison d'une heure par semaine. Jouer aux échecs favorise la prise d'initiative et l'autonomie des élèves durant le temps scolaire. La Ville articule ce projet pédagogique avec les autres domaines d'enseignements : mathématiques, histoire, littérature… Nous travaillons en transversalité avec le programme d'enseignement du cycle 3.»
Une cohérence qui permet aux élèves de faire le lien entre les échecs et le programme scolaire, mais aussi d'apprendre à développer une stratégie, d'accroître leur concentration, de s'améliorer en calcul mental, d'enrichir leur vocabulaire…
Durant son intervention, Victor Stéphan répond à leurs nombreuses questions, prend le temps d'expliquer les différentes situations, les erreurs commises, et alterne la théorie et la pratique. À 27 ans, le licencié de C'Chartres Échecs interviendra jusqu'en juin prochain dans les écoles. «*C'est un projet passionnant qui permet d'y éveiller les plus jeunes. À la fin de l'année scolaire, les différentes écoles vont s'affronter lors de la grande Fête des échecs.*»

Bénévoles, ils aident les enfants à l'école

En janvier 2017, une nouvelle action pilotée par le programme de réussite scolaire a été lancée à l'école Maurice-Carême : l'étude éducative. Elle permet un accompagnement particulier des enfants fragiles par des bénévoles de l'Université chartraine du temps libre (UCTL). Le dispositif a été renforcé cette année.

16 h 30. Après une journée d'école, c'est l'heure de se mettre aux devoirs ! Certains enfants le font à l'étude surveillée, d'autres, à l'école Maurice-Carême, bénéficiant ainsi du dispositif mis en place pour accompagner les enfants en fragilité comportementale ou scolaire : l'étude éducative. Ici, ce sont des bénévoles qui assurent la prise en charge des enfants. Une convention a été signée à cet effet entre l'UCTL et le Centre communal d'action sociale dans le cadre du programme de réussite éducative, qui concerne les écoles des quartiers relevant du contrat de Ville. L'action a été lancée l'an passé avec trois bénévoles, et renforcée cette année grâce à la mobilisation d'une dizaine de personnes supplémentaires.

André Dunand accompagne des élèves de Maurice-Carême à l'heure des devoirs

Plus de bénévoles

Chaque lundi, mardi et jeudi, ce sont dix enfants qui en profitent. Au programme : un temps de discussions pendant le goûter, préparé par les parents, suivi des devoirs donnés par l'enseignant. Des activités ludiques clôturent l'étude : des jeux de société améliorent le vocabulaire tandis que le respect des règles et des autres joueurs permet de travailler sur le comportement. «*Les enfants sont divisés en deux groupes, chacun encadré par deux animateurs*, précise André Dunand, bénévole. *Nous les suivons pendant six semaines, ce qui permet d'instaurer une régularité. Ce qui nous fait plaisir, c'est quand un enfant réticent au début veut revenir ! Ils doivent adhérer au projet pour que cela fonctionne.*» Pour les bénévoles, il ne s'agit pas de remplacer les enseignants, mais d'apporter une aide et un soutien complémentaires.

La Ville et ces bénévoles souhaiteraient renforcer ce dispositif et l'étendre à une autre école. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de l'UCTL, même si elles ne sont pas actuellement adhérentes de l'association.

▶ Contact : association@uctl.fr

Le lycée Fulbert distingué pour son engagement

Depuis 4 ans, le lycée Fulbert sensibilise ses élèves de seconde au handicap. L'établissement chartrain a reçu le Prix national de l'Education citoyenne, saluant les actions qui ont été menées et leur pérennisation.

Changer le regard des élèves sur le handicap… C'est une des missions que poursuit le lycée Fulbert et c'est un succès ! Chaque année, des élèves de seconde sont mobilisés par leurs professeurs pour participer à différentes actions : conférence avec une association, pratique de handisports, course solidaire, collecte de fonds…

Pour cet engagement, le lycée a reçu, en juin dernier, le Prix national de l'Éducation citoyenne. Une cérémonie a eu lieu à l'Ecole militaire de Paris. *« C'est une grande fierté parce que ce que nous mettons en place contribue au vivre ensemble,* explique Michel de-Dieu Okala, le proviseur. *Nous sommes un lycée de la République, notre rôle est de former les citoyens de demain. »* C'est un message de tolérance et de solidarité qui est véhiculé auprès des élèves.

5 000 € récoltés

Pour l'équipe éducative, il s'agit de montrer aux jeunes les difficultés quotidiennes que vivent les personnes en situation de handicap, mais pas seulement. *« C'est aussi l'occasion pour eux de voir que malgré le handicap, la vie continue »*, expliquent Natacha Gorka, professeur de sciences et vie de la terre, et Véronique Di Mascolo, professeur d'éducation physique et sportive. Ainsi, l'an passé, les élèves ont rencontré deux licenciés de Chartres handisport et loisirs. L'échange les a beaucoup marqués. *« Ils se sont rendu compte que certains handicapés pratiquaient plus de sport qu'eux ! »* Les lycéens ont également travaillé à l'intégration de quatre jeunes autistes lors de matchs de ping-pong, adaptés aux particularités de chacun.

Depuis 2014, le projet a pris de plus en plus d'ampleur au sein de l'établissement et, en quatre ans, ce sont 5 000 € qui ont été collectés et reversés à des associations. La course solidaire, la Solirun Fulbert, est même devenue un des moments phares de l'année scolaire : *« Plus de 350 élèves de seconde y participent. Elle permet de récolter des fonds pour les associations. »*

Tous les ans, les enseignants font évoluer le projet. *« L'année dernière, l'objectif était de rayonner en dehors du lycée en faisant connaître notre démarche. »* Pari réussi ! L'aventure continue : au printemps prochain, les élèves devraient accueillir Marie-Amélie Le Fur, championne paralympique d'athlétisme.

Vers les nouveaux aménagements
Sémard – Jehan-de-Beauce

Après la livraison de la gare rénovée et réaménagée, le programme Pôle Gare donnera corps à la notion de « nouvelle porte d'entrée de Chartres » en reconfigurant la place Pierre-Sémard et l'avenue Jehan-de-Beauce. Un chantier qui coïncide avec la création de la passerelle d'accès aux quais. Attention, travaux !

Réaménagement de la place Pierre-Sémard et l'avenue Jehan-de-Beauce : les travaux sont en cours ! Passée relativement inaperçue parce qu'elle concernait des locaux techniques SNCF, la démolition de l'ancien tri postal est pourtant quasi terminée. Il est important de noter que les travaux dans un secteur contraint se sont déroulés via l'intervention d'une entreprise très attentionnée, avec des méthodes prenant soin de l'environnement, et avec une discussion constante avec les riverains ravis de la mise en valeur de leur bien et de leurs échanges avec les équipes de la SPL et du chantier. Ce bâtiment, et le parking qui le jouxtait, laisseront la place à une zone station taxis et dépose-minute.

Fin novembre, il restait peu de l'ancien tri postal...

La gare routière cède la place au chantier de la passerelle

Autre étape de ces aménagements, la démolition de l'ancienne gare routière débute ce mois. Déjà, la société Enedis est intervenue pour dévoyer ses réseaux. Décembre verra donc le dé-raccordement électrique de l'ancienne gare routière, tandis que GrDF déposera les branchements gaz. En simultané, les engins de chantier commenceront à grignoter le bâtiment. Le périmètre de la gare routière connaîtra quant à lui ses débuts de réaménagement. Avec des travaux qui se feront par demi-chaussée pour ne pas bloquer les circulations, il intègrera, le temps de la création de la passerelle (réception fin 2019) une nouvelle voie d'accès au parking Effia, et à la zone de chantier de la passerelle (accès interdit au public). Ces travaux de voirie seront terminés fin février, excepté une demi-voirie de la rue Pierre-Nicole, au niveau de l'ancienne gare routière. S'ensuivront à partir de mars les aménagements définitifs de la place Pierre-Sémard, de l'avenue Jehan-de-Beauce, et de la

zone taxi – dépose-minute et sa rampe d'accès depuis la rue du Faubourg-Saint-Jean. Sur toute la durée de ces chantiers, les circulations automobiles resteront autorisées avec un principe de circulations alternées sur demi-chaussées.
Dès ce mois-ci, les accès taxis et la dépose-minute sont reportés à côté du parking Effia sur des aménagements signalés.

Entretien des talus SNCF

Les Chartrains qui résident à proximité des voies ferrées, et notamment des tronçons encaissés protégés par des coteaux, regrettent la sévérité avec laquelle SNCF entretient ses espaces. Certains les aimeraient végétalisés, soignés, voire arborés, quand de son côté le rail semble mal s'accommoder d'une présence végétale.

Quelques données :
- Ils sont propriété de SNCF.
- Depuis 2006, les riverains déplorent les campagnes d'intervention SNCF, jugées radicales (2008, 2013, 2016). La municipalité a systématiquement relayé auprès de ses interlocuteurs SNCF le souhait que soit conservée la végétation, voire l'arborisation, mais que pour autant cette présence végétale ne tourne pas à l'anarchie.
- En 2016, suite à une coupe à blanc sur les talus, la municipalité a saisi la direction régionale de SNCF Réseau pour déplorer cette radicalité.
- En septembre 2017, Dominique Dutartre, adjointe au cadre de vie, a consulté préventivement l'entreprise mandatée par SNCF pour examiner la mise en œuvre d'un entretien raisonné des talus et clôtures des secteurs Henri-Macé - Comtesses – Roseraie. Elle lui proposait un entretien bisannuel des terrains en avril et septembre, en marge d'élagages sur les talus.
- En avril, juin et octobre 2018, face à l'apparition de végétaux envahissants, l'élue a repris l'attache de SNCF pour un point global sur la question de l'entretien de ses parcelles.

À l'approche d'une nouvelle campagne d'entretien des talus, un questions-réponses à Sophie Teton, directrice Pôle Environnement et Développement durable de la direction territoriale SNCF Réseau.

Vous collaborez avec l'ONF pour l'entretien de la végétation sur votre domaine. En quoi cette collaboration consiste-t-elle ?
Depuis 2017, l'ONF est prestataire, pour certains des chantiers verts SNCF. Elle a défini des plans de gestion en fonction des territoires. Nous avons procédé pour cela à des campagnes d'observation grâce à des caméras embarquées, qui ont permis de relever les contraintes topographiques et les types de végétations. Ensuite, l'ONF a établi les prescriptions d'entretien, posées sur un long terme. En général, au national, l'expertise de l'ONF a mis en évidence une évolution qui va vers l'appauvrissement de la flore, s'agissant souvent d'essences, comme les robiniers et acacias, qui prolifèrent au détriment des essences locales.

Quelles sont donc ces orientations pour les prochaines campagnes d'entretien des talus et coteaux ?
Les nouveaux plans de gestion consistent à réduire au maximum les sources de danger et d'incidents –tant pour les matériels que pour les hommes, sans pour autant effacer la présence du végétal. Ainsi, plutôt que des arbres qui se fragilisent rapidement, l'ONF privilégie l'installation de végétations herbacées, avec des campagnes de fauche tous les deux ou trois ans. Elle choisira parmi les essences locales. Quant aux voies à proprement parler, la politique est celle du zéro végétal pour éviter notamment les remontées d'eau qui déstabilisent les plateformes.

Pourquoi privilégiez-vous un abattage des arbres, et pas seulement un élagage ?
La plupart du temps, ces arbres croissent vite et se fragilisent. C'est pour nous autant de risques de chutes de branches sur les voies et de feuilles sur les rails. C'est un sujet qui génère une vraie incompréhension du public : comment un train de plusieurs dizaines de tonnes pourrait-il pâtir de feuilles humides ? C'est pourtant une réalité : les feuilles sont à la fois facteur de perte de contrôle, obligeant les trains à rouler plus lentement et générer une perturbation du trafic, et facteur d'usure prématurée des matériels. La sécurité et la régularité avant tout !

Chartres passe aux leds

Pour réduire sa consommation d'énergie et réaliser d'importantes économies, Chartres verra l'ensemble de son parc de lampadaires équipé de la technologie led à l'horizon 2024. Environ 6 700 luminaires sont concernés.

L'éclairage public chartrain connaît actuellement un important bouleversement : l'ensemble de ses lampadaires est en train d'être équipé en technologie led. L'opération a démarré cette année avec le changement de 1 400 luminaires. En tout, 6 700 points lumineux seront modifiés.

Pour la collectivité, le choix est stratégique : «*Le premier objectif est clairement économique,* explique Elisabeth Barrault, adjointe au maire en charge des travaux sur les espaces urbains. *L'ensemble de ces équipements permettra d'effectuer une économie globale de 9 % par an en consommation électrique, l'objectif étant de parvenir à une économie de l'ordre de 65 % dans 6 ans.*»

En plus d'être moins énergivore, les leds ont l'avantage de tomber en panne plus rarement et de demander moins de maintenance. Un véritable pari sur l'avenir !

Citéos est chargé d'équiper 6 700 luminaires en technologie led

▶ L'éclairage à Chartres

À Chartres, la lumière est partout. Dès 2003, la Ville a lancé une véritable réflexion concernant la qualité de l'éclairage public et a souhaité se créer une véritable identité nocturne. L'éclairage du domaine public a été très réfléchi et codifié par un schéma directeur d'aménagement de lumières doté de prescriptions et d'exigences. Ainsi, l'intensité lumineuse est différente selon les secteurs pour créer des ambiances propres. En basse-ville, par exemple, l'éclairage est plus doux pour s'accorder avec l'ambiance médiévale du quartier.

D'avril à octobre, Chartres en lumières plonge le cœur de ville dans une atmosphère particulière grâce à une vingtaine de sites illuminés de scénographies colorées. Mais cet éclairage ne doit pas être seulement événementiel, et la lumière disparaître tout l'hiver. C'est pourquoi la Ville développe également la mise en lumière patrimoniale, c'est-à-dire pérenne. À la tombée de la nuit, ses monuments bénéficient d'une mise en lumière conçue sur mesure, comme la gloriette de la Petite Venise, l'ancien muséum d'histoire naturelle, la maison du Saumon, ou encore, prochainement l'hôtel Montescot. À l'été 2019, l'église Saint-Aignan sera à son tour mise en lumière. Il s'agit d'un nouveau pas en avant puisque ce bâtiment sera non seulement éclairé de tous ses côtés, mais, de surcroit, son éclairage pourra prendre, à volonté, une dimension patrimoniale plus neutre, ou événementielle, plus marquée.

Quatre années décisives

L'opération se déroule dans le cadre d'un contrat de 6 ans avec l'entreprise Citéos (VINCI Energies), en charge du renouvèlement de l'ensemble des points lumineux chartrains d'ici 2024. Les quatre premières années seront les plus intenses. Tandis que les deux dernières ne devraient comporter que peu de renouvellements.

Face à ce grand chantier, deux solutions sont possibles pour Citéos. Le changement du matériel pour les luminaires les plus anciens, solution qui est plus coûteuse, ou le rétrofit qui consiste à remplacer la platine équipée d'une technologie classique par une platine leds.

À noter que l'ensemble des armoires électriques seront quant à elles modernisées au passage. Elles permettront désormais d'obtenir des retours en temps réels via un logiciel : détection de panne, gestion à distance pour éteindre et allumer et voir la consommation. *«Dans le cœur de ville, cela permettra de gérer à distance les points lumineux qui peuvent altérer la qualité d'une projection de Chartres en lumières»* Jusqu'ici, ce type d'opérations était réalisé manuellement. Par ailleurs, la Ville a également déjà renouvelé deux carrefours à feux : ceux de la place Drouaise et de la place Morard.

Un système thermique de haute technicité

Sondes géothermiques, collecteurs, pompes à chaleur…
le système thermique du Pôle administratif souffle un chaud et un froid hors normes.
Avec ses dispositifs d'une grande technicité et ses centaines de mètres de conduites,
l'équipement thermique est un chantier dans le chantier.

Électricité et énergies fossiles étaient soumis à haute consommations dans le précédent hôtel de Ville et les guichets de service public disséminés sur le territoire chartrain… Pas moins de dix-neuf lieux d'accueil dans la précédente configuration.
Outre que le Pôle administratif rassemblera l'essentiel des services en un lieu unique, il affichera aussi une modernité à de nombreux égards. Il n'est pas ici question d'architecture, mais de génie thermique : système global de chauffage et rafraîchissement.

Les sondes géothermiques émergent dans les sous-sols, têtes de pont pour des échanges thermiques entre la terre et le bâtiment.

Froid et chaud : un équipement économe

Qu'il s'agisse de chauffer les locaux du Pôle administratif ou de les rafraîchir, le système thermique conçu par le bureau d'étude chartrain Delage & Couliou va puiser les calories là où elles sont, et les distribuera à bon escient, où et quand elles seront nécessaires. La chaleur sera essentiellement récupérée des imposantes baies informatiques qui alimenteront les ordinateurs des centaines de postes présents dans les bâtiments. Cette chaleur sera véhiculée par des conduites d'eau vers des échangeurs où les calories chaufferont l'air qui ventilera les espaces intérieurs.
En renfort, 25 sondes géothermiques pourront contribuer à apporter des calories supplémentaires, récupérées dans le sous-sol.
Enfin, une chaudière à gaz, installée essentiellement pour subvenir aux besoins en chauffage de l'hôtel Montescot pourra prendre le relai en cas de panne.
Pour ce qui est du rafraîchissement, inutile de solliciter à nouveau les baies informatiques, qui accroissent le besoin de rafraîchissement. Le bâtiment sera rafraîchi d'abord par la géothermie qui enverra l'eau du circuit des sondes vers le sol pour y être refroidie puis reviendra dans la pompe à chaleur. Puis le bâtiment sera encore rafraîchi via un « refroidisseur adiabatique », c'est-à-dire que l'air qui y circulera sera refroidi en cédant ses calories à un échangeur « humide », par évaporation de l'eau qu'il contient.
Enfin, les espaces recevant un public nombreux (grande salle de réception par exemple) seront quant à eux rafraîchis par des pompes à chaleur dédiées qui exploiteront les calories du renouvellement d'air néces-

Dans les bureaux, les faux-plafonds cacheront les longues canalisations de distribution d'air, et les poutres climatiques (protégées, à droite dans la photo).

saire. Cet air cèdera ses calories avant d'être évacué vers l'extérieur.
Rappelons aussi que le Pôle administratif devra beaucoup à son isolation. Les efforts énergétiques qu'il devra fournir seront relativement faibles pour un équipement de cette dimension. C'est à mettre sur le compte de ses façades vitrées en double peau, sa toiture végétalisée et ses importants volumes construits en sous-sol. À eux seuls ils constitueront un tampon « *naturel* » contre les grandes chaleurs en été et les grands froids en hiver, lui conférant une forte inertie thermique. Le Pôle administratif représentera 80 % d'économie au titre des dépenses en énergies (y compris éclairage) par rapport aux bâtiments hébergeant auparavant les différents guichets. Cette belle performance contribuera à l'autofinancement de l'équipement, qui sera réalisé en une trentaine d'années.

Un œil sur les émissions intelligentes…

Doit-on encore chauffer ou rafraîchir des espaces lorsqu'ils ne sont pas utilisés ? Inutile d'être ingénieur : la réponse est non.
Le Pôle administratif a été doté d'un système de confort thermique qui associe planchers chauffants (espaces de circulations et d'accueils des publics, comme le grand hall), air pulsé pour les plus grands espaces (salle des conseils, grande salle de réception… qui ont besoin d'une grande capacité de renouvellement de l'air) mais surtout des poutres climatiques distribuant elles aussi de l'air (notamment dans les bureaux…). Les deux derniers systèmes de distribution d'air chaud et frais seront automatiquement shuntés quand les espaces concernés seront inoccupés.

L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire
L'Europe c'est ici. L'Europe c'est maintenant.
Le Pôle administratif de Chartres est une opération cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Quelques chiffres

70 %, 29 %, +/- 0%
ce sont respectivement les contributions des baies informatiques, de la géothermie et de la chaudière gaz pour le chauffage du Pôle administratif (données de principe).

50 %, 38 %
ce sont respectivement les contributions de l'adiabatique et de la géothermie pour le rafraîchissement du Pôle administratif (données de principe).

3,75 km
c'est la longueur du circuit d'échange thermique dans le sous-sol que représentent les 25 sondes géothermiques, soit une sonde courant de la place des Épars à l'Odyssée.

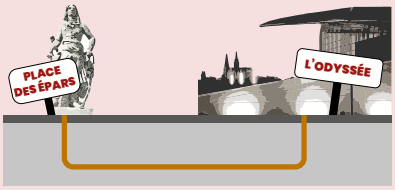

79 tonnes
c'est la quantité de CO2 que le système thermique du Pôle administratif ne rejettera pas, par an, par rapport à un système classique… Soit une douzaine d'éléphants d'Afrique.

24 m³
c'est la quantité d'air traitée chaque seconde dans le Pôle administratif, soit deux monospaces de taille classique.

Les syndicats ont leur maison

La Maison des syndicats a été inaugurée mardi 13 novembre dans les locaux de l'ancienne école George-Sand. Elle a vocation à accueillir sept fédérations départementales en un même lieu.

Élisabeth Fromont, première adjointe au maire et vice-présidente du Département, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres et président de Chartres métropole, François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, et Régis Elbez, secrétaire général de la préfecture, ont inauguré le bâtiment.

C'est dans un local flambant neuf, rue des Grandes-Pierres-Couvertes, qu'ont emménagé récemment sept fédérations départementales de syndicats : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU et UNSA. L'ancienne école a entièrement été repensée par les architectes de la Ville afin de correspondre au mieux aux pratiques des différents mouvements. Ces derniers souhaitaient cohabiter, tout en conservant un fonctionnement autonome. L'escalier intérieur a été supprimé et une passerelle a été construite pour donner accès aux locaux situés au premier étage depuis l'extérieur. *« C'est une inauguration importante dans ma vie d'élue,* a expliqué Elisabeth Fromont, première adjointe au maire, en charge du projet, et vice-présidente du Conseil départemental. *Nous avons eu de nombreux échanges intéressants avec les syndicats. Chacun a défendu ses idées. Ce n'était pas simple, mais nous sommes parvenus à trouver des solutions pour tous. »* La taille des locaux a été définie pour chaque fédération en fonction de son nombre d'adhérents. Ces dernières partagent, en outre, un espace commun : une grande salle de réunion.

1,2 million d'euros TTC

Auparavant, certaines étaient installées à Chartres dans un local attribué gracieusement par la Ville, d'autres payaient des loyers dans des communes de l'agglomération. La Maison des syndicats permet donc de donner les mêmes conditions d'exercice à chacune des formations.

Le coût du projet s'élève à près de 1 million d'euros hors taxe (1,2 million TTC), soit environ 200 000 euros investis par la Ville, 350 000 euros par la Région, 297 000 euros par l'État et 150 000 euros par le Département. *« Ce sont des investissements lourds, mais ils sont utiles car dans la société française, les syndicats ont leur place et un rôle important à jouer »*, a indiqué le maire.

De son côté, le président Bonneau a souligné à quel point il était important pour les salariés de bénéficier d'une écoute. En l'occurrence, *« cette maison des syndicats constitue une offre collective précieuse pour contribuer à la vie sociale du territoire. La Région est fière de constituer un morceau de cette équation »*.

Îlot Courtille
un point sur les travaux

La place Roger-Joly connaît des avancées tandis que les travaux de terrassement des deux premiers bâtiments (résidence hôtelière et des logements sociaux) de l'îlot Courtille ont commencé. Petit tour d'horizon…

Les travaux de terrassement de l'îlot Courtille ont débuté fin septembre

Les travaux de renforcement et de renouvellement du réseau d'eaux pluviales et d'eau potable sont terminés sur la place Roger-Joly. En février prochain, il ne sera plus possible de se garer sur le parking, en prévision de l'aménagement du futur parvis. Par ailleurs, pour favoriser les déplacements piétonniers, le sens de la circulation sera modifié : les véhicules venant des rues Mendès-France et Victor-Gilbert ne pourront plus emprunter la rue des Marais ; ils devront continuer rue des Bas-Bourgs ou reprendre le boulevard de la Courtille. La nouvelle place Roger-Joly sera livrée en août 2019.

Début des travaux

Depuis fin septembre, le site du futur îlot Courtille connaît ses premiers terrassements pour la construction des deux premiers programmes : une résidence hôtelière de 88 chambres et 30 logements sociaux que Chartres métropole Habitat proposera à la location. Ils seront livrés pour l'été 2020. Enfin, la précommercialisation du programme de logements privés situés rue Jules-Martin et à l'angle de la rue Victor-Gilbert a débuté. Une bulle de vente lui est consacrée boulevard de la Courtille.

Quand la ville s'embellit…

Samedi 27 octobre, à la collégiale Saint-André, la municipalité a récompensé les vainqueurs du concours des maisons et balcons fleuris. L'occasion également de remercier les participants, qui contribuent à l'embellissement de la ville.

Les quatre fleurs présentes sur le panneau de la ville depuis 2002 rendent compte de la beauté du cadre de vie chartrain. Et les 146 participants au concours des maisons et balcons fleuris, organisé par la Ville, en partenariat avec Chartres métropole Habitat et la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, participent à ce fleurissement. Le jury du concours est passé en juillet dernier pour évaluer les maisons et balcons, sur des critères spécifiques : fleurissement visible depuis le domaine public, agencement, volume… Onze habitants ont reçu une mention exceptionnelle tandis que Marie-Yvonne Libert et Raymonde Lecomte ont reçu le Prix de la Ville de Chartres.
Rendez-vous au printemps prochain pour les inscriptions à l'édition 2019 !

Marie-Yvonne Libert (absente sur la photo et représentée par son conjoint) et Raymonde Lecomte ont obtenu le Prix de la Ville de Chartres

Les bornes wifi installées en centre-ville font débat

Début octobre, les habitants du centre-ville avaient rendez-vous avec Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, et José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public.

Une soixantaine de personnes ont répondu présents à l'invitation de Dominique Dutartre pour la rencontre de proximité du centre-ville. Les élus et les responsables de services ont écouté, pris en note les interrogations, apporté des réponses, envisagé des pistes…

Des incivilités collatérales au wifi ?

Si le wifi gratuit est disponible sur certaines places publiques du cœur de ville, son utilisation tardive pour de l'écoute musicale en ligne irrite de nombreux riverains. *«Les personnes qui squattent les bancs place Châtelet ne sont pas des touristes. Ils mettent de la musique fort toute la nuit,* déplore notamment une habitante excédée. *Une fois réveillée, impossible de se rendormir. Cet été, impossible de laisser les fenêtres ouvertes en soirée !»* *«Que souhaitez-vous donc ? Si votre demande consiste à retirer les bancs,* précise Dominique Dutartre, *ce sera chose faite la semaine prochaine, mais il faudra s'attendre à ce que le problème se déplace… notamment vers la sculpture de Hanneke Beaumont, et ses deux bancs».*

«Sur la place Billard, de petits groupes de jeunes se rassemblent et adoptent des comportements irrespectueux.

Certains squattent les entrées et essayent même de pénétrer dans les parties communes. Mon hall est devenu une poubelle de détritus et de déjections ! Vous êtes venu monsieur Rolo, vous avez vu», s'insurge un résident. *«Nous avons coupé les émissions de la borne de la place Billard,* indique l'adjoint au maire. *Cela atténue temporairement le problème mais ne le résout pas. L'année prochaine, je vous garantis que la police municipale pourra intervenir plus efficacement puisque le centre de supervision urbain fonctionnera tous les jours, 24 h sur 24».*

Fluidité et transport collectif

À proximité de la gare et de la place des Épars, la densité de la circulation est à l'étude. *«Après plusieurs simulations, nous avons décidé d'inscrire cette zone en zone 30, avec les sens de circulation actuels, ce qui assure la meilleure fluidité. L'objectif du maire est de favoriser le transport collectif tant avec le bus, le Relais des Portes que le futur BHNS»,* précise José Rolo.

La chasse aux pigeons

Comme à la Madeleine en septembre, les pigeons sont en ligne de mire en centre-ville. Malgré les opérations déjà réalisées par la Ville, les oiseaux investissent les lieux et les habitants en subissent les nuisances. Mais c'était sans compter le volontariat de Chartrains présents à la réunion qui proposent d'ouvrir leur grenier, leur terrasse… pour y installer des cages de capture. Le civisme, c'est aussi passer à l'action !

En hiver, préparez le printemps

Ceux qui ont des velléités de potager le savent : l'hiver est une saison rude. Mais le froid n'est pas la fin de tout. Quelques conseils pour vous assurer un printemps prospère.

En basse-ville, les voisins de la Planche-aux-Carpes et les passants n'ont sans doute pas manqué de voir, le dimanche 18 novembre, quelques courageux habitants du quartier et membres du Comité Saint-Pierre s'activer dans le potager partagé. Pour préparer le printemps, nos courageux « placocarpiens » se sont employés à ratisser le sol, abaisser les végétaux, décompacter la terre, et pailler. L'hiver peut venir, le potager sera prêt à l'affronter ! Les ayant observés, voici quelques conseils pour que vous aussi puissiez vous assurer le meilleur de vos bacs, jardinières, ou de votre pleine terre.

Faire place nette

Déjà, il ne doit pas rester grand chose sur les tiges ! Plutôt que d'arracher les plants, sectionnez-les à leur base en laissant les racines en terre. Elles se décomposeront et fourniront de l'azote au sol. Désherbez un peu si besoin.

L'hiver ne manquera pas de compacter le sol, rendant ensuite la croissance des végétaux plus laborieuse. Autant le décompacter tout de suite, même rapidement : il aura retrouvé au printemps une densité naturelle propice à de belles croissances. On privilégiera pour cela un outil comme la grelinette, aux longues dents étroites qui ne retournent pas la terre.

Apporter de la matière organique

Rien de tel qu'un bon compost (ou fumier, disponible en granulés) pour nourrir le sol. Ou plutôt ses habitants qui se chargeront, eux, d'enrichir la terre. On le déposera simplement en surface, puis on le griffera pour le rendre bien accessible aux gloutons. Prévoir en moyenne 2 kg par mètre carré.

Pailler généreusement

Une fois les parcelles fertilisées, le paillage peut commencer. Sauf froid intense, il peut se faire jusqu'à la mi-décembre. Il protègera votre terre des adventices, de la battance des pluies, et offrira aux êtres vivants du sol un climat douillet pour manger et travailler. Il se constituera de tontes (mulch), de résidus de culture potagère, de paille, et à l'idéal de feuilles mortes. Vous n'avez rien de tout cela ? Vous pouvez toujours disposer des cartons bruns lacérés. Au printemps, tout ou presque aura disparu et il suffira d'écarter le paillage pour semer.

Les accueils de loisirs pendant les vacances de Noël

Ce n'est pas parce que ce sont les vacances
que vos enfants ne vont rien faire.
Bien au contraire ! Dans les centres d'accueil de loisirs,
l'imagination et le jeu physique se partagent la vedette.

Pour les 3 – 6 ans : un voyage autour du monde, Noël sur les cinq continents

Découvrir les traditions de Noël à travers le monde, c'est ce que proposent les Cythises à travers des activités manuelles, des contes, et des petits jeux. Les enfants découvriront que cette période de l'année, dans d'autres pays du monde, ne se résume pas à des cadeaux, au Père Noël ou au sapin, mais se compose d'une multitude de traditions insolites et rigolotes !

▶ ALSH Maternel Les Cytises, 31 rue Huysmans,
tél. 06 22 87 62 68 / 02 37 36 39 61

Pour les 6 – 12 ans : une animation physique, artistique et collective

Jouer en autonomie et développer son imagination dans un cadre verdoyant et en pleine nature, c'est ce que promet le Rigeard aux 6-12 ans. Des pôles d'animation ouvriront la curiosité des enfants à de nombreuses animations, qu'elles soient manuelles, artistiques, sportives comme cette initiation au hockey intérieur ou au poney.

▶ ALSH élémentaire Le Rigeard
Les Grands Prés, tél. 06 22 15 10 14 / 02 37 21 76 90

▶ Les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants âgés de 3 à 12 ans, ils sont mis en œuvre par l'association des PEP 28 par délégation de service public.
L'inscription se fait à la journée entre 7 h 30 et 18 h ou à la demi-journée l'après-midi sans repas entre 13 h 30 et 18 h dans les accueils de loisirs ouverts à cette période : les Cytises et le Rigeard.
Les deux accueils de loisirs seront exceptionnellement fermés les lundi 24 et lundi 31 décembre.
Dossier d'inscription à retirer et à retourner avant le 12 décembre sur www.lespep.org, (rubrique accueil de loisirs Ville de Chartres) ou au guichet unique le mercredi entre 11 h 30 et 16 h ou dans les accueils de loisirs.
Pour plus de renseignements : les PEP 28, tél. 02 37 88 14 14.
Siège : 3 rue Charles-Brune, 28110 Lucé

Les vacances dans les maisons pour tous

MAISON POUR TOUS DES **PETITS-CLOS**

4, avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 24 décembre
Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : cinéma

Mercredi 26 décembre
Matin : vidéo
Après-midi : bowling

Jeudi 27 décembre
Journée : journée découverte à la Cité des sciences et de l'industrie + film à la Géode

Vendredi 28 décembre
Matin : atelier cuisine
Après-midi : goûter de Noël et jeux

MAISON POUR TOUS DE **LA MADELEINE**

Mail Jean-de-Dunois
Tél. 02 37 88 45 01

Lundi 24 décembre
Matin : accueil + blind test
Après-midi : bowling

Mercredi 26 décembre
Matin : petit-déjeuner de Noël
Après-midi : multisports

Jeudi 27 décembre
Journée : JUMP Arena

Vendredi 28 décembre
Matin : patinoire
Après-midi : escape game

MAISON POUR TOUS DE **SAINT-CHÉRON**

2, rue de la Mare-à-Boulay
Tél. 02 37 23 40 72

Lundi 24 décembre
Matin : accueil
Après-midi : futsal

Mercredi 26 décembre
Sortie à la journée marché de Noël d'Orléans

Jeudi 27 décembre
Matin : atelier Graff avec the Underground
Après-midi : marché de Noël de Chartres

Vendredi 28 décembre
Matin : gym
Après-midi : bowling

MAISONS POUR TOUS DE **RECHÈVRES/ BEL-AIR**

4, allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67

Lundi 24 décembre
Matin : accueil jeux libres
Après-midi : patinoire

Mercredi 26 décembre
Matin : tournoi Fifa
Après-midi : Millénium Soccer

Jeudi 27 décembre
Matin : petit-déjeuner/nutrition
Après-midi : Wii Just Dance

Vendredi 28 décembre
Matin : patinoire
Après-midi : goûter de Noël

Les rendez-vous du BIJ

FORMATION BAFA

La Ville de Chartres mettra en place l'année prochaine une formation BAFA en demi-pension à tarif réduit en partenariat avec la Ligue de l'enseignement d'Eure-et-Loir. Il faut pour cela être âgé de plus de 17 ans et être domicilié à Chartres. CV et Lettre de motivation à déposer au BIJ avant le 26 janvier 2019.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Du 1er au 31 décembre

Le BIJ vous propose un espace information et prévention sur les IST (Infections sexuellement transmissibles) : documentations, quiz, kit prévention... Espace animé par les informateurs jeunesse.

LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Mercredi 5 décembre de 14 h à 16 h

Venez découvrir les métiers de la gendarmerie nationale, avec la permanence de la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

TOIMOINOUS

Mercredis 5, 12 et 19 décembre (sur inscription)

Sur le principe du jeu de l'oie, le BIJ vous informe sur le thème des premières relations amoureuses, la première fois, les IST, le droit de dire non, les moyens de prévention, l'orientation sexuelle, etc. Jeu animé par les informateurs jeunesse.

▶ Accueil libre anonyme et gratuit
Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse
place de la Cathédrale
Tél. 02 37 23 42 32
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/bijdechartres
Twitter @Bijdechartres

Un arbre planté pour célébrer les 100 ans de la Ligue contre le cancer

Jean-Pierre Gorges et Michel Buon, président du comité départemental de la Ligue contre le cancer, ont planté un arbre mardi 6 novembre pour célébrer le centenaire de l'association. Une plaque pour soutenir le combat des malades euréliens a également été dévoilée square Ravenne, face aux locaux de la Ligue.

Thon'Nounours prépare le Téléthon

En partenariat avec le Cercle philatélique chartrain, l'association Thon'Nounours a réussi lors du dernier Téléthon le pari de collecter et de revendre un million de timbres. Plus de 4 000 € ont ainsi été reversés à l'Association française contre les myopathies. Vous êtes invités cette année à faire une halte le samedi 8 décembre au village Téléthon, place des Épars où vous retrouverez deux stands : tricot (pulls, layettes, doudous, couvertures, gants, bonnets) et décorations de Noël (personnages, chemins de table, boules). Les enfants pourront acheter des enveloppes qui contiennent un numéro, chaque numéro correspondant à un lot ! Il sera également possible de se restaurer sur place avec des galettes, des crêpes et du vin chaud. À noter qu'une vente de tricots sera également proposée dans la galerie marchande rue Couverte.

▶ **Samedi 8 décembre, de 8 h à 18 h 30,**
place des Épars.
Renseignement : 06 85 13 96 37
et thon.nounours@laposte.net

L'Orchestre d'harmonie en concert

Après le succès de son concert à la cathédrale pour les commémorations du 11 novembre, l'Orchestre d'harmonie donnera de nouveau un concert à Chartres, samedi 22 décembre, pour fêter Noël. Sous la direction de René Castelain, il proposera un large panel de son répertoire de John Williams à Claude Debussy, en passant par Piotr Tchaïkovsky… L'ensemble proposera des musiques de films, notamment celle de *Police Academy* ou *Rabbi Jacob*.

▶ **Concert de l'Orchestre d'harmonie de Chartres, samedi 22 décembre, à 20 h 30,** au théâtre de Chartres.
Entrée gratuite et placement libre.
Réservations conseillées : tél. 02 37 23 42 79
ou billetterie@theatredechartres.fr
www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com

L'Art et la chasse

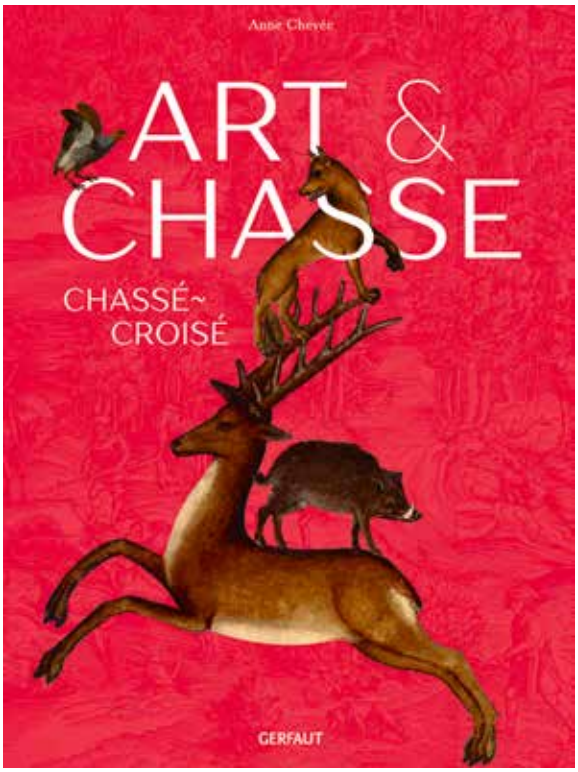

La Chartraine Anne Chevée a sorti fin octobre un nouvel ouvrage, *Art et chasse, chassé-croisé*. Chasser fait partie de notre histoire et de notre patrimoine. Depuis toujours, cette pratique a été un instrument de pouvoir, a façonné notre mode de vie, notre langage, et a également inspiré les plus grands artistes. À travers les portraits de rois illustres, de lieux et d'animaux emblématiques, l'auteure montre l'évolution de la pratique et des techniques de la chasse à travers plus de 220 œuvres célèbres ou méconnues : tableaux, sculptures et autres tapisseries.

▶ Anne Chevée,
Art et chasse, chassé-croisé.
Éditions du Gerfaut, 39 euros.

À la recherche des manuscrits de Chartres

Endommagés par l'incendie de la bibliothèque municipale le 26 mai 1944, de nombreux manuscrits ont été restaurés grâce à l'imagerie scientifique. Ils sont à découvrir dans un ouvrage édité par la Société archéologique d'Eure-et-Loir, *Les rescapés du feu.*
Ce livre publie le travail présenté par une équipe de l'Institut de Recherche et d'Histoire des textes (IRHT) le 17 novembre 2017 à la médiathèque L'Apostrophe. Physiciens, chimistes et historiens conjuguent leur savoir pour rendre lisibles les manuscrits sinistrés et constituer une bibliothèque en ligne. Ces écrits émanant des secrétariats de puissantes seigneuries ecclésiastiques (évêché, chapitre cathédral, abbaye de Saint-Père) éclairent l'histoire de la ville, du diocèse, du pays.

Le projet, porté par la Fondation des sciences du patrimoine, réunit le Centre de recherche sur la conservation, l'IRHT-CNRS, deux laboratoires (Dynamiques patrimoniales et culturelles, Optique et biosciences) et la médiathèque, détentrice des manuscrits. Soutenue par le ministère de la Culture, la DRAC, les Amis de l'IRHT et de la Ville de Chartres, la Société archéologique d'Eure-et-Loir rend aux Chartrains leur histoire.

▶ Présentation de l'ouvrage
vendredi 7 décembre
à l'Hôtel de ville,
au salon Montescot, à 18 h.
Inscription jusqu'au
6 décembre
au 02 37 36 91 93
ou sael28@wanadoo.fr

La cathédrale en rose contre le cancer

Près de 300 personnes se sont retrouvées vendredi 26 octobre sur le parvis de la cathédrale dans le cadre d'Octobre rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, et d'une marche solidaire organisée par la Team Les Flammes en rose. Surprise, la cathédrale avait revêtu une livrée spéciale pour l'occasion...

POUR LES FOOTBALLEURS
priorité à l'école !

Créé en 2006 par Chartres Horizon, le dispositif « Le foot c'est bien, l'école c'est mieux » a été repris par le C'Chartres Football lors de la fusion avec le FC Chartres. L'objectif est d'accompagner les jeunes licenciés pour une belle progression sportive et scolaire.

Lundi soir, ambiance studieuse dans le gymnase du stade James-Delarue. Une fois n'est pas coutume, les footballeurs ont délaissé les pelouses. *« Yacine, viens me montrer tes devoirs ! »* Reedy-Yannick Ingange, l'éducateur du C'Chartres Football, veille sur une trentaine d'enfants, penchés sur leurs cahiers d'écoliers. Le petit Yacine, lui, récite sa leçon de grammaire.

Au C'Chartres Football, les enfants n'apprennent pas seulement à taper dans un ballon. Respect de l'arbitre, des coéquipiers, de l'adversaire... Comme tous les sports, le foot est un vecteur d'éducation à la citoyenneté. En 2006, Chartres Horizon avait poussé cette logique un peu plus loin en mettant en place « Le foot, c'est bien, l'école c'est mieux », un dispositif éducatif permettant d'accompagner les licenciés au-delà du sport, en faisant d'abord la promotion des études. Le C'Chartres Football, né l'été dernier de la fusion avec le FC Chartres, a décidé de faire perdurer ce programme, récompensé en 2014 par le Challenge national de la citoyenneté. *« Il était inenvisageable pour nous de ne*

pas associer le volet éducatif à l'aspect sportif, indique Kader Chehida, manager général du C'Chartres Football. *D'autant que Chartres Horizon avait déjà créé ce dispositif qui fonctionnait très bien et apportait de bons résultats. Il devait donc perdurer. »*

Pour l'heure, ce sont les enfants de U10 et U11 qui sont concernés. En collaboration avec leurs enseignants, il a été proposé à un certain nombre d'entre eux et à leurs parents de rejoindre le programme. *« Chaque lundi, une navette se rend à la sortie des écoles pour aller chercher les enfants et les conduit au stade James-Delarue. Pour ceux qui sont scolarisés dans les établissements proches, des éducateurs passent les chercher à pied. Ils prennent ensuite leur goûter ensemble et se mettent aux devoirs. »* Ce n'est qu'après avoir bien travaillé qu'ils entrent sur le terrain et profitent de l'entraînement.

Les carnets de liaison de chacun sont en outre lus pour s'assurer du bon comportement des enfants, à l'école, durant la semaine. *« En cas de mauvais comportement, ou d'inattentions récurrentes… les joueurs peuvent être privés de matchs. C'est frustrant pour eux car ils doivent en revanche aider les éducateurs et voir leurs coéquipiers prendre du plaisir sur le terrain. Cela leur apprend le goût de l'effort et que, dans la vie, rien n'est dû. »* Le club souhaite étendre le programme à d'autres catégories d'âge (U12 et U13) et, plus globalement, renforcer sa politique éducative. Pour cela, il a signé une convention avec l'Unicef qui permettra aux jeunes licenciés d'aborder la question des droits de l'enfant. Le C'Chartres Football veut également travailler sur l'arbitrage et le respect des règles. Des valeurs à appliquer également à la vie de tous les jours.

▶ Un partenariat avec l'Unicef

*« Nous organiserons un match de gala au profit de l'Unicef et l'association aura un stand lors de plusieurs de matchs à domicile,*explique Kader Chehida. *Lors des stages de football, des chargés d'action éducative de l'Unicef interviendront pour parler des droits de l'enfant. Enfin, nous organiserons des Olympiades Unicef au profit de l'association. En échange, celle-ci nous mettra à disposition des bénévoles pour accompagner le suivi des devoirs. »*

C'CHARTRES BASKET
montre les crocs

Après une saison compliquée sur le plan sportif l'année passée, le C'Chartres Basket Féminin s'est renforcé et ambitionne désormais de jouer le haut de tableau. Avec en parallèle la volonté de proposer un jeu offensif et attrayant.

Benoît Marty et ses joueuses visent le haut de tableau

Faire table rase du passé et avancer. Pour sa sixième saison consécutive en Ligue 2, le C'Chartres Basket Féminin entend bien jouer les premiers rôles en championnat. Pour cela, Benoît Marty, l'entraîneur chartrain, peut s'appuyer sur les renforts d'Amina Njonkou (30 ans) et Leah Metcalf (35 ans), recrues passées par les États-Unis, mais aussi sur les «anciennes» du club (Joelly Belleka, Élise Marié et Mathildes Combes), qui entament leur quatrième saison à Chartres. *«Cette année, lors des recrutements, nous avons mis l'accent sur l'expérience, pour nous doter d'un secteur intérieur plus fort,* détaille le coach. *La préparation a été bonne et nous avons été épargnés par les blessures. Il faut travailler encore et encore pour continuer de progresser collectivement.»* Les joueuses ont déjà montré de belles dispositions lors des premières rencontres officielles : les 5 matchs* (championnat et coupe confondus) et déjà 4 victoires constituent un début de saison prometteur. Mais attention à l'excès de confiance. *«Il ne faut pas se reposer sur nos lauriers,* prévient tout de même l'entraîneur chartrain. *J'espère lutter avec*

les équipes du haut de tableau mais les choses vont se décider au fur et à mesure. C'est pour cela que l'expérience de la saison dernière sera utile.»

En avant toute !

Les résultats sont positifs (avec notamment deux victoires écrasantes en début de championnat : 91 – 63 et 81 – 57) et les Chartraines impressionnent par leur manière de jouer : le jeu est fluide, le ballon circule bien et vite, les paniers s'enchaînent… Réputée équipe défensive, Chartres a évolué dans son registre et propose désormais un jeu attrayant qui respire le basket. Pour le plus grand bonheur des joueuses et du staff, bien sûr, mais aussi des spectateurs qui attendent les rencontres à la halle Jean-Cochet avec impatience cette saison. *«C'est un projet qui a mûri cet été,* confie Benoît Marty. *Les joueuses sont au cœur du projet, je voulais qu'elles s'expriment sur le terrain tout en proposant un jeu productif et j'avais aussi envie de fidéliser le public : je tiens à ce que nous vivions de belles choses ensemble. Les spectateurs ont toujours soutenu l'équipe, même dans les moments difficiles. Je veux leur proposer un spectacle de qualité.»* Les autres équipes sont prévenues.

*Statistique qui ne prend pas en compte la rencontre du 25 novembre contre Angers.

▶ L'effectif de cette saison 2018/2019 :
Shauna Beaubrun (20 ans, ailière),
Manon Coquelin (20 ans, arrière),
Émily Prugnières (21 ans, ailière forte),
Mathildes Combes (22 ans, ailière),
Élise Marié (23 ans, meneuse),
Joelly Belleka (23 ans, arrière),
Alice Nayo (25 ans, ailière forte),
Kekelly Elanga (26 ans, ailière forte),
Amina Njonkou (30 ans, pivot),
Leah Metcalf (35 ans, meneuse).
Entraîneur : **Benoît Marty,** 39 ans.

LE JIU JITSU BRESILIEN
un style de vie avant tout

Depuis la rentrée, l'Académie sportive chartraine (ASC) propose des cours de jiu-jitsu brésilien, un art martial en perpétuelle évolution. Julien Sanniet est le premier entraîneur en Eure-et-Loir à en proposer la pratique.

Sur le tatami, les adversaires se frappent dans la main avant le début du combat. Ils sont une quinzaine, réunis au dojo de la Madeleine ce vendredi soir pour pratiquer le jiu-jitsu brésilien, une nouvelle discipline proposée par l'ASC depuis la rentrée. Julien Sanniet, entraîneur et grand passionné des arts martiaux les observe avec attention. *« C'était une demande récurrente des visiteurs lors du Salon des associations donc il m'a semblé logique d'ouvrir cette section,* confie-t-il. *Nous ouvrons les cours aux adolescents dès 16 ans et, lors des séances, nous enseignons les bases : mouvements et déplacements. »* Quant aux combats, ils se déroulent au sol. La technique consiste à utiliser la force de l'adversaire pour le soumettre : cet art mélange la tactique, le physique et la technique.

L'ASC en partenariat avec le club d'Orléans

C'est en regardant des sports de combat à la télévision que Julien Sanniet entend parler pour la première fois du jiu-jitsu brésilien. Intrigué par cette nouvelle discipline, il décide de s'inscrire au Brazilian jiu-jitsu d'Orléans, le meilleur club de la région. Pendant trois ans, il s'y rend deux fois par semaine pour se former, avant de partager ses connaissances à Chartres, une première en Eure-et-Loir. *« Ce sport représente un certain style de vie : il existe un esprit fraternel entre les pratiquants, nous sommes sur le tatami pour progresser et partager ensemble. Il n'existe que cinq ceintures (blanche, bleue, violette, marron et noire) ce qui suppose de la patience et de l'humilité pour passer d'un niveau au suivant. »* Pour se développer, l'ASC sait compter sur les conseils du club orléanais : des entraîneurs assistent une fois par mois aux entraînements chartrains pour montrer des techniques plus évoluées. Toujours dans le respect de tous.

▶ Dojo de la Madeleine, rue des Éparges.
Séances le vendredi soir, de 20 h à 22 h 30.
Renseignements : ascjujitsu@gmail.com et 06 64 12 21 00.

L'EXPLOIT DE C'CHARTRES HANDIRUN

Du 18 au 21 octobre, l'association participait au Grand raid de la Diagonale des fous. Une des épreuves de trail les plus difficiles au monde. Elle consiste à traverser l'Île de la Réunion du sud au nord (170 km). Dix-huit coureurs-porteurs et sept accompagnants (kinésithérapeute, logisticiens, aide-soignante…) chartrains étaient mobilisés pour permettre aux pilotes-portés de trois joëlettes – des personnes handicapées – de vivre cette épreuve sportive mythique et montrer à tous que chacun, peu importe sa situation, peut relever le grand défi !

Photos JC Hauser

PLUS DE 400 JOUEURS ATTENDUS au tournoi Bonne Année

Le tournoi Bonne Année, organisé par le Comité de tennis d'Eure-et-Loir, rassemble des joueurs amateurs et professionnels un mois durant. Sur plusieurs courts du département, découvrez les champions de demain.

Jean-Pierre Lejeune, président du Comité départemental de tennis et Irina Ramialison qui a remporté le tournoi dames l'année dernière

Jo-Wilfried Tsonga, Marion Bartoli, Gilles Simon ou encore Justine Henin… Nombreux sont les champions de la balle jaune à avoir fréquenté le tournoi Bonne Année au début de leur carrière mondiale. Créée en 1988, cette compétition représente une chance pour les jeunes du département d'affronter de (futurs) champions. Les rencontres se déroulent durant un mois sur les courts du comité (avenue Jean-Perrin), mais également à la Madeleine, à Lucé, Lèves, Champhol ou encore au Coudray. *«L'année dernière, 400 joueurs y ont participé. Avec le développement de notre communication, je pense que nous allons avoir 450 inscrits,* espère Jean-Pierre Lejeune, président du comité départemental de tennis. *C'est un tournoi reconnu pour son plateau et bien situé dans le calendrier puisque c'est généralement une période calme pour les joueurs. Cela représente une organisation importante pour le comité, nous sommes donc toujours à la recherche de bénévoles.»*

Nicolas Mahut invité ?

Attirer les meilleurs joueurs français constitue un enjeu majeur pour les organisateurs, mais aussi pour le public. Alors, en quête de financements, le comité a créé de nombreux partenariats avec les entreprises locales. *«Nous souhaitons développer le tournoi pour pouvoir aider les « petits » clubs du département dans la saison. Les sponsors peuvent nous aider, d'autant plus que depuis deux ans le tournoi est diffusé sur chartres.live, ce qui leur assure une certaine visibilité.»* Si les têtes d'affiche ne seront connues qu'à la moitié du mois, le comité espère que des joueurs professionnels confirmés seront présents. Le nom de

Nicolas Mahut, qui participe à la finale de la Coupe Davis, est notamment évoqué. «*Sa venue serait un beau coup, on peut en rêver*», glisse, dans un sourire, Jean-Pierre Lejeune.

▶ **Le tournoi Bonne Année se déroule jusqu'au 30 décembre.**
Rencontres diffusées en direct à partir du 27 décembre sur Chartres.live.
▶ Renseignements : 02 37 35 63 07 et comite.eure-et-loir@fft.fr

AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public et sur Chartres LIVE

HANDBALL, PRO D2 : C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL – MASSY
Vendredi 7 décembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

BASKETBALL, L2 FÉMININE : C'CHARTRES BASKET FÉMININ – NICE
Samedi 8 décembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

BILLARD, TOURNOI NATIONAL AU CADRE MASTERS
Vendredi 14 au dimanche 16 décembre
C'Chartres Billard, 52 rue du Grand-Faubourg

VOLLEYBALL, NATIONALE 3 : C'CHARTRES VOLLEYBALL – CHATEAUDUN
Dimanche 16 décembre, 15 h
Halle Jean-Cochet

TENNIS DE TABLE, PRO A : C'CHARTRES TENNIS DE TABLE – VILLENEUVE
Mardi 18 décembre, 19 h
Complexe Rosskopf

BASKET-BALL, PRO B : C'CHARTRES BASKET MASCULIN – NANCY
Mardi 18 décembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

HANDBALL, PRO D2 : C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL – CHERBOURG
Jeudi 20 décembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

FOOTBALL, NATIONAL 2 : C'CHARTRES FOOTBALL – OISSEL
Samedi 22 décembre, 18 h
Stade Jacques-Couvret

BASKET-BALL, PRO B : C'CHARTRES BASKET MASCULIN – GRIES
Samedi 22 décembre, 20 h
Halle Jean-Cochet

Retour en images

Après la cérémonie patriotique du 1er novembre (1), la Ville a célébré les 100 ans de l'armistice de la Première Guerre mondiale les samedi 10 et dimanche 11 novembre. Jean-Pierre Gorges et les élus ont visité les expositions consacrées à Raoul Philippe à la médiathèque (2) et au 302e régiment d'infanterie au musée des Beaux-Arts (3). Ils ont également assisté au concert de l'Orchestre d'Harmonie municipale de Chartres à la cathédrale (4), avant de célébrer le centenaire de l'armistice à la butte des Charbonniers (5).

2

4

1

Venez profiter des animations de Noël !

Un Noël gourmand et lumineux vous attend...

Les fêtes de fin d'année sont toujours attendues de tous, et une nouvelle fois, nous avons souhaité vous offrir un moment féerique ! Cette année, Noël prend la forme d'une invitation au voyage et à la gourmandise.

L'association Les Vitrines de Chartres, co-organisateur de cette manifestation, s'est investie à nos côtés pour vous offrir des fêtes les plus joyeuses et dynamiques possibles. Ainsi, la fée Luminia est de retour à Chartres, désormais accompagnée par son ami Petit Biscuit. Arrivés à bord d'un vaisseau intemporel, ils défileront le 7 décembre pour inaugurer la patinoire. Ce sera un instant convivial au cours duquel nous dégusterons tous ensemble des pains d'épices !

Des sucreries géantes ont également fait leur apparition dans les rues. Déambulez places des Halles, du Cygne, Marceau et Billard pour profiter de cette atmosphère gourmande. C'est l'occasion d'aller à la rencontre de vos commerçants, et de vous rendre au marché de Noël.

Grande nouveauté ! En plus des décorations et du sapin lumineux, une surprise vous attend à la cathédrale : un vidéomapping visible jusqu'au 6 janvier sur le Portail royal... Une scénographie a été spécialement créée sur le thème de Noël et de sa culture populaire.

L'attente de Noël se prolonge dans les lieux culturels de la Ville. Le musée revêt son habit de Noël avec de nombreux spectacles et animations pour enfants, mais aussi, entre autres, un très beau *Gloria* par Sequentiae et la crèche de Leslie Xuereb à laquelle vous avez contribué l'année dernière. Vous pourrez d'ailleurs participer aux ateliers que l'artiste anime au prieuré Saint-Vincent. Au théâtre, l'association Salsamba vous propose un bal inédit pour apprendre les danses de salon.

Médiathèque, salle Doussineau et conservatoire vous accueillent également durant ce mois de décembre avec des animations pour tous, de tous âges. Laissez place à l'émerveillement et à la surprise...

Isabelle Mesnard, adjointe en charge des Animations

Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture

La Ville et les Vitrines de Chartres s'associent pour un Noël féerique

L'association des commerçants co-organise cette année avec la municipalité les animations de Noël. Juliette Pichot, présidente des Vitrines de Chartres, détaille la préparation de ce rendez-vous attendu de tous.

Votre Ville : Les Vitrines de Chartres étaient partenaires de la Ville depuis plusieurs années pour animer le centre-ville à Noël. Vous êtes maintenant co-organisateurs, quelle est la différence ?

Juliette Pichot : C'est encore plus de travail mais c'est très gratifiant pour une association comme la nôtre : le contrat sera rempli si les clients et les commerçants sont heureux, et que les habitants vivent un Noël féerique. Nous avons mutualisé nos idées, notre réseau et nos partenaires pour proposer une programmation événementielle et commerçante de toute beauté : nos animations respectives se complètent et, pour ce faire, nous avons la chance, avec Isabelle Mesnard, d'être complémentaires. Nos équipes ont travaillé main dans la main pour raconter une vraie histoire de Noël.

Votre Ville : Quelles sont justement les nouveautés pour cette année ?

JP : Adoptée par tous l'année dernière, la fée Luminia est de nouveau présente dans le centre-ville. Elle incarne la magie de Noël et fait le lien avec le Père Noël. Elle est accompagnée cette fois de son nouvel ami Petit Biscuit. Concernant les décorations, de grandes sucreries sont disséminées dans le cœur de ville, pour une ambiance unique et magique. Nous voulons que ce Noël soit gourmand, sucré, lumineux et féerique. Il y a également un nouveau sapin place Marceau tout en lumières, un escape game place du Cygne, une patinoire place des Épars plus grande que l'année dernière, et des spectacles de rue inédits dont le premier marque l'ouverture de la patinoire : un immense dirigeable qui naviguera de la place Châtelet à la place des Épars le vendredi 7 décembre. Il faut trouver des idées et savoir se renouveler en termes de décorations, d'animations et de partenariats avec les acteurs locaux. J'ai des idées pour les dix prochains Noël !

▶ Venez jouer pendant Noël !
Un magazine des commerçants, réalisé avec l'agence Plaine vue, sera distribué dans les boîtes aux lettres et par la fée Luminia. À l'intérieur, vous retrouverez le programme de Noël et les règles pour participer à la chasse aux trésors organisée par les Vitrines de Chartres. Tout un parcours d'indices devra être relevé dans les commerces pour permettre de remplir un coupon-réponse, qu'il faudra déposer dans la boîte aux lettres au dôme de la fée, place Marceau.
Un tirage au sort désignera les gagnants en janvier.
L'office de tourisme organise également un jeu-concours, sur Facebook cette fois. Rendez-vous dès le 1er décembre sur leur page (@chartrestourisme) pour relever leurs défis ! Un gagnant sera tiré chaque jour.

Demandez le programme !

Commerçants, associations, habitants ou touristes, vous êtes nombreux à attendre chaque année les fêtes de Noël. Village de Noël, déambulations, spectacles pour les enfants… Découvrez le programme élaboré par la Ville et les Vitrines de Chartres.

Les temps forts

Il flottera comme un air de Fête de la lumière vendredi 7 décembre… À l'occasion de l'inauguration de la patinoire, la compagnie du Théâtre de la Grande Ourse présentera un spectacle inédit de grande envergure. La fée Luminia, le Petit Biscuit et le Père Noël prendront en effet place à bord d'un vaisseau intemporel de 10 mètres de long pour 6 de hauteur, et déambuleront dans le cœur de ville. Depuis le boulevard Maurice-Viollette et la place Châtelet, ils distribueront des petits pains d'épices, avant d'atterrir place des Épars, et d'inviter tout un chacun à se rendre à la patinoire. Elle est de retour cette année – plus grande avec 450 m² –, et vous invite à chausser vos patins pour vous élancer sur la glace. Un espace sera de nouveau réservé aux plus petits. Des créneaux spécifiques sont réservés aux écoles, aux centres de loisirs, aux entreprises. La Ville propose également une soirée patinoire réservée aux étudiants le jeudi 13 décembre.

▶ Vendredi 7 décembre, 18 h 30, place Châtelet. Entrée à la patinoire gratuite le vendredi 7 décembre selon les places disponibles. Horaires : du 7 au 21 décembre, du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30, samedi de 11 h à 19 h 30 et dimanche de 11 h à 18 h ; du 22 décembre au 6 janvier, du lundi au samedi de 11 h à 19 h 30 et dimanche de 11 h à 19 h 30 ; 25 décembre et 1er janvier, de 14 h à 20 h. Tarifs : 6 € l'entrée, 40 € les 10 entrées, 5 € étudiants et – de 18 ans. Réservation : 02 37 18 47 60.

L'inauguration du Village de Noël se fera samedi 8 décembre, en présence des joueurs de C'Chartres métropole Handball. À cette occasion, le vin chaud sera offert par les Vitrines de Chartres. Cette année, le Village est composé d'une trentaine de chalets : ils sont tous regroupés au même endroit, le tout dans une ambiance chaleureuse et musicale. Venez donc découvrir les gourmandises locales et les produits artisanaux, sans oublier de déguster gaufres et crêpes, le tout dans un décor digne du pôle Nord ! Des associations caritatives et/ou d'insertion seront également présentes : l'Unicef, le Secours populaire, le Lion's club, Petits cœur de beurre…

▶ Samedi 8 décembre, 18 h 30, place des Halles. Chalets installés du 8 au 24 décembre et ouverts de 12 h à 19 h la semaine, et de 10 h à 19 h les week-ends.

Les nouveautés

La fée Luminia présente son ami Petit Biscuit

Elle était arrivée l'année dernière pour la première fois dans la ville, et avait su émerveiller petits et grands. La fée Luminia est de retour dans son dôme place Marceau mais pas toute seule ! Elle est accompagnée de Petit Biscuit, un ami recueilli lors de ses voyages. Ils sont présents pour vous accueillir lors des animations proposées : séances photo, sessions de chant, contes de Noël. En face de la maison de la fée se trouve le grand sapin. Haut de 15 mètres, il est entièrement composé de leds.

▶ Dôme présent jusqu'au 6 janvier place Marceau.
Ouvert les mercredis et week-ends : les 1er, 9, 16, 22 et 23 décembre, de 14 h à 18 h, le 15 décembre de 15 h à 19 h, et le 24 décembre de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Le bal de Noël

Ce bal est un nouveau rendez-vous qui vous est proposé pour les fêtes. Au foyer du théâtre de Chartres, venez apprendre les bases de la danse de salon avec Stéphane Massaro, professeur de danse ou vous en donner à cœur joie si vous êtes déjà aguerris. Cette soirée inédite est proposée en partenariat avec le théâtre de Chartres et Salsamba. La restauration est comprise dans l'animation.

▶ Jeudi 20 décembre, de 20 h à 23 h, foyer du Théâtre.
Tarif : 25 €. Les places sont limitées et uniquement disponibles sur réservations : 06 80 54 60 68 et infos@salsamba.org

▶ Les déambulations ont lieu de 15 h à 17 h dans les rues du cœur de ville
- Vendredi 7 décembre : Le vaisseau intemporel (à partir de 18 h 30).
- Vendredi 8 décembre : Les elfes des Pôles
- Samedi 15 décembre : Les jouets
- Samedi 22 décembre : La fabrique à délices
- Dimanche 23 décembre : Les Minuscules
- Lundi 24 décembre : Les Sapinjoux

Escape game

Autre nouveauté cette année, l'escape game installé dans le grand chalet place du Cygne, proposé par Escape Yourself, entreprise basée à Nogent-le-Phaye. Cette création, conçue spécialement sur le thème de Petit Biscuit, saura vous divertir. À vous de montrer vos talents de détectives, façon Hercule Poirot ou Inspecteur Gadget. Le scénario : les préparatifs des fêtes de Noël sont bien engagés mais la recette familiale du biscuit en pain d'épice a disparu… Enfermés dans une salle, vous disposez de 40 minutes pour explorer les lieux, récolter des indices, résoudre des énigmes et peut-être retrouver la fameuse recette…

▶ Du 8 décembre au 5 janvier, place du Cygne.
Ouvert les mercredis et week-ends du 8 au 21 décembre puis tous les jours du 22 décembre au 5 janvier. Fermé le 25 décembre et le 1er janvier.
Tarif : 15 € par personne.
Réservation : www.escapeyourselfchartres.fr.

Un Noël de lumières
Pour faire vivre la magie de Noël, la Ville et les Vitrines de Chartres ont décidé d'installer de nouvelles décorations dans l'ensemble du cœur de ville. Venez admirer des sucreries en tous genres, de taille humaine, places Billard et des Halles, et sur le tertre de la Poissonnerie. Il y a aussi quatre arches lumineuses à découvrir places des Halles et des Épars, et d'autres décorations (sapins, bonhommes de neige, boules de Noël en 3D) à retrouver au portail sud de la cathédrale. Toujours à la cathédrale, jetez donc un œil au portail royal. Pour la première fois à cette période de l'année, un video-mapping inédit sur le thème de Noël est projeté sur la façade principale jusqu'au 6 janvier.

Édicule
L'esprit de Noël s'empare également de l'édicule, place des Halles. Vous y trouverez un décor sur le thème de la banquise fait d'ornements de «paper art». Ces décorations sont réalisées par l'artiste Brian Le Gad.

▶ **Jusqu'au 6 janvier. Ouvert tous les jours. Gratuit.**

Animations pour tous

Concerts

Féérie de Noël
La musique du temps de Noël est une production à part dans le répertoire musical où se mêlent tradition, légendes et créativité. Enrichis par l'éclat des cuivres et du Grand-Orgue, le grand chœur et la maîtrise du conservatoire interprètent des chants traditionnels de l'Avent et de Noël.

▶ **vendredi 14 décembre à 20 h 30 et samedi 15 décembre à 18 h. Église Saint-Aignan.**
12 € par adulte.
Gratuit pour les -10 ans.
Réservations au 02 36 67 30 70.

Découverte littéraire L'avez-vous lu ?
Envie de lire ? De découvrir des auteurs ? Les bibliothécaires partagent leurs lectures : des romans récents et des titres qui ont attiré leur attention.

▶ **Samedi 15 décembre,** 11 h, médiathèque L'Apostrophe, cabane. Gratuit.

Bœuf de Noël
La Ville de Chartres, son conservatoire de musique et l'association Improphile vous donnent rendez-vous pour LE bœuf jazz de l'année. À marquer d'une croix blanche dans le calendrier de l'Avent, cette invitation réunit amateurs et professionnels pour jouer devant et avec le public.

▶ **Samedi 15 décembre, 20 h 30. Gratuit.**
salle Doussineau,
Forum de la Madeleine,
tél. 02 37 23 41 42

Ce qu'a vu le vent d'Ouest
Spectacle musical
avec Hélène Tysman
et Damien Luce
Cie L'oreille à plumes
Ce spectacle inspiré de *La chute de la maison Usher* de Edgar Allan Poe et des *Préludes* de Claude Debussy nous plonge dans un univers fantastique. Quoi de mieux pour plonger dans l'intrigue des Usher que la musique toute en « *impressions* » de Debussy et ses *Préludes* aux titres évocateurs (Ce qu'a vu le vent d'ouest…), considérés comme un sommet de l'écriture pour piano ? Poe et Debussy, maîtres en la matière, ressuscités par le comédien Damien Luce et la pianiste Hélène Tysman, nous font ressentir mille sensations contradictoires, nous tiennent en haleine, font monter le suspense…

▶ **Dimanche 23 décembre, 16h. Tarifs : 6 et 10 €**
salle Doussineau,
Forum de la Madeleine,
tél. 02 37 23 41 42

▶ **Idées Cadeaux : offrez des spectacles de la salle Doussineau !**
Humour, danse, théâtre, spectacle jeune public, consultez le programme de la saison, vous trouverez forcément une idée cadeau !
Renseignement :
www.chartres.fr
ou 02 37 23 41 42.

La programmation pour les enfants

Les spectacles au musée des Beaux-Arts

Spectacles payants.
Tarifs : 2 € par adulte / 1 € par enfant. Limite de 80 places, sans réservation.
Vente sur place, le jour même, aux premiers arrivés.

Conte musical de Noël

L'ensemble Sequentiae est composé d'un chœur d'amateurs et de professionnels, de musiciens, de chanteurs et d'un conteur.
C'est une histoire qui se base d'après un conte de Guy de Maupassant et qui est adapté par l'ensemble en conte de Noël pour les enfants.

▶ **Samedi 22 décembre,** une représentation d'une heure à 16 h 30 pour les enfants. Une représentation d'une heure et demie à 19 h pour les adultes.

Papillon bleu

La compagnie Le Livre ouvert embarque les enfants dans son conte du *Papillon bleu* grâce à une expérience immersive : un livre de 3 mètres d'envergure aux riches illustrations et une ambiance sonore et lumineuse qui rythme l'histoire…

▶ **Jeudi 27 décembre,** deux représentations de 30 minutes à 14 h 30 et à 16 h.

Le bug de Noël

La veille du 25 décembre, au pôle Nord, dans la fabrique des jouets du Père Noël, les lutins n'ont pas une minute de répit. Les jouets, tout juste fabriqués ou recyclés, ont hâte de connaître leur nouveau propriétaire. Mais soudain… un bruit

provenant de la salle des machines laisse place à un silence inhabituel ! Pour sauver Noël, les lutins et les jouets vont s'unir dans une belle aventure.

▶ **Vendredi 28 décembre,** deux représentations de 40 minutes à 14 h 30 et à 16 h.

Spectacle de magie

▶ **Samedi 29 décembre,** deux représentations à 14 h 30 et 16 h.

Bobo Doudou

Bobo Doudou, c'est le parcours initiatique d'un personnage auquel peut s'identifier l'enfant, cherchant à comprendre le monde qui l'entoure pour en connaître les richesses et en déjouer les pièges.

▶ **Jeudi 3 janvier,** deux représentations à 14 h 30 et 16 h.

La Marchande de mots

La Marchande nous présente les mots polis, les mots qui consolent, elle évoque les gros mots et les mots qui fâchent. Elle nous apprend à ne plus avoir peur des mots étrangers et nous invite à faire bien attention à la parole, à toujours la tenir, à ne jamais la couper, pour éviter la casse, même si elle en assure le service après-vente et la réparation !

▶ **Vendredi 4 janvier,** deux représentations à 14 h 30 et 16 h.

Petit concert entre amis

Le groupe Rocky bulle aborde des sujets actuels et issus du quotidien des enfants. Il traite aussi beaucoup de thèmes écologiques.

▶ **Samedi 5 janvier,** une représentation d'une heure à 15 h.

Film jeunesse

Niko le petit renne

Niko, le petit renne, vit avec sa maman et toute la tribu dans la paisible vallée des rennes. En secret, il ne rêve que d'une chose : rencontrer son père, membre de la légendaire brigade du Père Noël.

▶ **Jeudi 3 janvier, 15 h 30,** médiathèque L'Apostrophe, auditorium. Gratuit.

Lectures pour enfants

Les enfants pourront se retrouver entre eux et se laisser porter au gré des contes et histoires qui leur seront lus. Instants de partage, de convivialité et d'émotion assurés.

Méli-mélo d'histoires

▶ **Mercredis 5, 12 et 19 décembre,** de 16 h 30 à 16 h 45, médiathèque L'Apostrophe, espace petite enfance. Gratuit.

Ronde des histoires En attendant Noël

▶ **Samedi 15 décembre,** 2 séances à 10 h et 11 h 15, bibliothèque Louis-Aragon. Première séance pour les enfants de 18 mois à 3 ans, à 10 h. Seconde séance à partir de 4 ans, à 11 h 15. Gratuit. Places limitées. Inscriptions au 02 37 88 45 20.

Histoires de la cabane Noël en douceur

▶ **Samedi 22 décembre,** deux séances à 10 h et 11 h 15, à la médiathèque L'Apostrophe. Première séance pour les enfants à partir de 3 ans, à 10 h. Seconde séance à partir de 5 ans, à 11 h 15. Gratuit. Places limitées. Billets à retirer à l'espace Jeunesse.

La Boîte à Merveilles de Noël Histoires contées à partir de 2 ans

La Boîte à Merveilles offre aux jeunes enfants, un spectacle conté et musical. Dans la boîte, comme dans un petit musée imaginaire, des albums et des livres de toutes les tailles et toutes sortes d'objets, réels ou imaginaires : des jouets, des lettres, une trompette, un petit camion rouge, peut-être celui du Père Noël, de la neige, une grande moufle, un renne, des sapins de Noël…

▶ **Mercredi 19 décembre, 10 h et 15 h 30. Tarifs : 6 et 10 €** salle Doussineau, Forum de la Madeleine tél. 02 37 23 41 42

Ateliers

Atelier numérique Pépites d'applis

Découverte d'applications sur tablettes Ipad en lien avec la littérature jeunesse.

▶ **Samedi 1er décembre, 11 h, Bibliothèque Louis-Aragon.** À partir de 5 ans, durée 1 heure. Inscriptions : 02 37 88 45 20.

Atelier numérique Retouche photo avec Gimp

Prise en main du logiciel libre et gratuit de retouche d'images. Présentation des fonctionnalités : calques, balance des couleurs, contrastes, outils de sélection, de clonages, filtres…

▶ **Samedi 8 décembre, 14 h 30, médiathèque L'Apostrophe, espace Multimédia.** Niveau débutant. Durée : 1 h 30. Gratuit. Places limitées. Inscriptions préalables au 02 27 23 42 07.

Ateliers animés par l'espace Famille des maisons pour tous

L'espace Famille des maisons pour tous proposera des activités ludiques et manuelles gratuites. Les enfants apprendront à confectionner des objets de décoration pour le sapin, la porte ou encore la table de Noël. Ils repartiront ensuite avec leurs créations du jour.

▶ **Trois séances à la mairie (salon Montescot) : samedi 22 décembre, de 10 h à 17 h, lundi 24 décembre, de 10 h à 16 h et mercredi 26 décembre, de 10 h à 16 h.** Gratuit. Les enfants mineurs devront accompagnés d'un adulte.

▶ **Les partenaires de la Ville et des Vitrines de Chartres :** Citeos, Chérie FM, Chartres enseignes, groupe Berteaux, Axmatel, Foncia Brette, BGE, Plaine Vue, Cyril Avert, Boucherie dynamique, Escape Yourself, Paysage chartrain, C'Chartres tourisme, Campanile, L'Odyssée, 11 cours Gabriel, bijouterie Thierry, Feuillette, Salsamba, Théâtre de Chartres, Air Pegasus.

Fabriquez votre propre sapin !

À l'approche de la fin d'année, nos pensées dérivent tranquillement vers la fête de Noël, les cadeaux, la famille...
Peut-être avez-vous déjà commencé à réfléchir à vos décorations ?
Cette année, nous vous proposons de réaliser votre propre sapin de Noël en bois.

Vous avez envie de changement, d'étonner vos amis, de faire rêver et participer vos enfants, de renouveler la magie de cette période dans votre maison ? Alors pourquoi ne pas innover en faisant votre sapin de noël avec des branches de bois que vous pourrez accrocher au mur. Assez simple à mettre en œuvre, cette idée peut permettre d'avoir son sapin dans un appartement de petite surface, ou d'utiliser les quelques décorations restantes dans les cartons pour encore plus d'émerveillement.

La préparation

Pour un résultat unique, trouvez des branches les plus droites possible et d'un diamètre à peu près identique. Ensuite, quelques outils et matériaux sont nécessaires : un peu de corde ou de fil de fer, un sécateur ou une petite scie, de la colle, des éléments de décorations et selon vos envies, des paillettes, un peu de peinture, des rubans ou tout élément décoratif (neige artificielle, boules, pommes de pin...). Une guirlande lumineuse peut compléter l'ensemble.

Comment faire son sapin ?

- Coupez les branches de façon à obtenir la forme d'un sapin (triangle). Il faut commencer par la branche la plus longue qui formera la base du sapin ; les suivantes seront forcément plus petites.
- Si vous le désirez, vous pouvez peindre, vernir ou brosser vos branches. Le choix d'un bois décoratif comme celui du bouleau peut être aussi du plus bel effet.
- Reliez les branches entre elles avec du fil de fer ou par de simples nœuds. Il est aussi possible de percer chaque branche pour passer le lien. Attention à bien conserver le même écartement à chaque niveau.
- Accrochez le tout au mur à l'aide d'une grosse punaise ou d'un crochet.
- Une fois l'ensemble fixé, il ne vous reste plus qu'à mettre vos décorations comme vous l'entendez.

À la lumière des lampes à huile

La période des fêtes est l'occasion d'embellir nos maisons et meubles de bougies ou petites lampes décoratives. À l'époque antique et encore au-delà, la lampe à huile permet déjà un éclairage raffiné comme en témoignent les découvertes archéologiques.

Les lampes à huile ou à graisse sont des objets millénaires. Dès la préhistoire, des pierres creusées d'une simple cuvette (mais parfois aussi bien plus travaillées), sont destinées à recevoir de la graisse animale dans laquelle trempait une mèche. Aux périodes suivantes ces lampes sont très souvent fabriquées en terre cuite.

Le gladiateur du cinéma

Les lampes les plus connues sont celles de l'époque romaine. Quelques exemplaires plus ou moins complets ont été découverts par les archéologues de Chartres. Les modèles décorés sont les plus rares mais aussi les plus remarquables. L'un des plus beaux motifs moulés sur une lampe à huile romaine a été découvert lors de la fouille précédant la construction du cinéma Les Enfants du Paradis. Souvent les dessins sont plus simples ou moins précis notamment à cause de l'utilisation excessive du moule. Ici un gladiateur est représenté avec son équipement particulier. La lame courbe de son arme et ses jambières hautes sont caractéristiques du type de gladiateur nommé « le thrace ». On distingue la jambe de son adversaire posée à terre. Notre thrace semble donc dominer le combat. Une lampe à huile identique conservée au British Museum permet de voir le reste du décor. On y voit bien l'adversaire qui lui est traditionnellement opposé : le mirmillon, avec son grand bouclier rectangulaire.

❶

Les motifs des lampes à huile nous renseignent ainsi sur les coutumes, la façon de vivre, la religion ou tout simplement les images appréciées dans l'Antiquité.

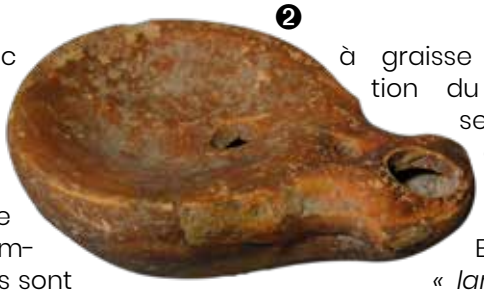

❷

D'autres modèles… D'autres époques…

Mais de nombreux autres types de lampes existent. D'autres modèles de la période romaine sont produits localement, ils sont beaucoup plus simples et on les nomme plutôt « lampe à graisse ». La question du combustible se pose alors, cette dénomination est-elle bonne ? Et celle de *« lampe à huile »* pour les modèles décorés ? Par la suite, des lampes à graisse ou à huile existent bien aux époques médiévales et modernes. Ces objets ont été bien moins étudiés que les lampes de l'époque romaine. Mais leur identification dans l'iconographie de l'époque en fait un sujet passionnant qui fait le lien entre l'art et l'archéologie.

▶ Pour en savoir plus :
Jeudi au musée,
20 décembre à 18 h :
À la lumière des lampes à huile par Pauline Denat, céramologue.
Musée des Beaux-Arts.
Tél. 02 37 90 45 80

Illustrations :
1 - Fragment de lampe à huile décorée d'un combat de gladiateurs.
2 - Lampe à huile d'époque romaine complète. Le décor, à nouveau un gladiateur, est peu visible, sans doute à cause de l'utilisation excessive du moule.

En attendant le Père Noël...

Pour se plonger dans la magie de Noël, voici quelques idées de livres et DVD disponibles à la médiathèque et à la bibliothèque Louis-Aragon.

Film jeunesse

De la neige pour Noël

Film réalisé par Rasmus A. Sivertsen.
C'est bientôt Noël à Pinchcliffe. Comme tous les habitants, Solan et Ludvig attendent la neige. Hélas, elle ne tombe pas... Leur ami Féodor décide alors de fabriquer un canon à neige ultra-puissant ! Mais lorsque l'ambitieux directeur du journal local s'empare de la machine, Solan et Ludvig doivent prendre les choses en main pour éviter la catastrophe.

Film tout public

Miracle sur la 34e rue

Film réalisé par George Seaton.
Avec Maureen O'Hara, John Payne, Edmund Gwenn.
Pour les fêtes de Noël, Doris Walker engage dans son grand magasin new-yorkais un vieil homme, Kris Kringle, pour tenir le rôle du Père Noël. Ce dernier s'identifie totalement à son personnage, s'attirant la méfiance des adultes et l'affection des enfants.

Musique

Christmas par Elvis Presley

Christmas with Elvis and The Royal Philharmonic Orchestra rassemble les plus belles chansons de Noël interprétées par Elvis, figurant sur *Elvis' Christmas Album* (1957) et *Elvis Sings the Wonderful World of Christmas* (1971), revisitées et sublimées par le Royal Philharmonic Orchestra de Londres.

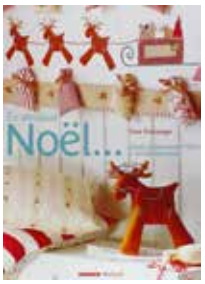

Ouvrage

En attendant Noël : objets et décorations à réaliser soi-même

Tone Finnanger, Mango.
Ce petit ouvrage propose une foule d'objets de décoration, calendriers de l'avent, cornets à bonbons, pochettes cadeau et bien d'autres choses encore, à faire soi-même. Inspirées des traditions scandinaves, ces réalisations en tissu, bois ou carton, sont parfaites pour créer une atmosphère chaleureuse dans la maison.

Conte

Marcel le Père Noel (et le petit livreur de pizza)

Un conte musical écrit par Merlot ; Little village.
Nous sommes au soir du 24 décembre, tout le monde est frigorifié. Le Père Noël s'appelle Marcel, il est fatigué et attend sa retraite. Or ce soir-là, Marcel va faire connaissance d'un livreur de pizzas. D'emblée une évidence s'impose, ils font le même métier.

▶ Médiathèque L'Apostrophe, 1 bd Maurice-Viollette. Du mardi au vendredi, de 10 h à 19 h, samedi de 10 h à 18 h et dimanche de 14 h à 18 h. Tél. 02 37 23 42 00.
▶ Bibliothèque Louis-Aragon, passage des Poètes. Du mardi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h30, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h, et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Tél. 02 37 88 45 20.

Deux artistes chartrains s'emparent de Noël

Noël est aussi une source d'inspiration pour les artistes. À Chartres, Leslie Xuereb vous propose des ateliers autour de la crèche de Noël qu'elle a créé l'année passée. Etienne Guiol, lui, a réalisé le vidéomapping projeté sur la cathédrale

Fabriquée l'année dernière grâce au financement participatif et à votre mobilisation, la crèche de Noël, réalisée par Leslie Xuereb, sera visible au musée des Beaux-Arts. Une exposition et des ateliers créatifs pour apprendre à dessiner à la manière de Leslie Xuereb sont aussi proposés au prieuré Saint-Vincent. Les samedis et dimanches, ces ateliers sont animés par l'artiste. Un livret de jeux avec quatre activités à remplir sera proposé. Vous êtes invités à écrire un conte ou à réaliser un dessin inspiré des œuvres de Leslie Xuereb et à l'envoyer par mail à l'adresse suivante : noelauprieure@agglo-ville.chartres.fr, avant le 1er janvier. Chaque participant recevra une surprise de l'artiste. Modalités de cette activité : le conte doit faire au minimum une feuille recto-verso.

▶ **Exposition et ateliers jusqu'au 23 décembre,** au prieuré Saint-Vincent.
Les samedis et dimanches 1er, 2, 8, 9, 15, 16 décembre, de 15 h à 17 h en présence de l'artiste. Du 26 décembre au 6 janvier, la crèche de Noël est installée au musée des Beaux-Arts. Exposition à la galerie du Vitrail et à la médiathèque L'Apostrophe jusqu'au 6 janvier.

Surprise pour Noël, un vidéomapping sera projeté sur la cathédrale ! Il est l'œuvre d'Etienne Guiol, artiste originaire de Chartres. Formé à la création de vitraux dans plusieurs ateliers chartrains (Centre international du vitrail, Ateliers Loire, Atelier Picol…), il a ouvert son propre studio de vidéomapping à Lyon. L'artiste a travaillé avec des villes du monde entier (Pékin, Dubaï…), mais cette nouvelle œuvre a pour lui une saveur particulière : « *Créer pour la cathédrale de Chartres est émouvant pour moi,* explique Etienne Guiol. *J'y ai commencé mon travail de dessinateur en reproduisant ses vitraux et ses parties hautes. J'ai même publié deux livres sur le sujet.* » Le Chartrain a travaillé avec la Ville pour proposer un vidéomapping sur le thème de Noël et plus particulièrement Les Rois mages.

▶ **Vidéomapping, jusqu'au 6 janvier** de 17 h à 21 h à la cathédrale.

QUARTIER
BEL-AIR / HAUTS-SAUMONS

Le quartier Bel-Air/Hauts-Saumons, célèbre pour ses grandes fresques en trompe l'oeil, est un quartier résidentiel. Il propose différents services à ses habitants.

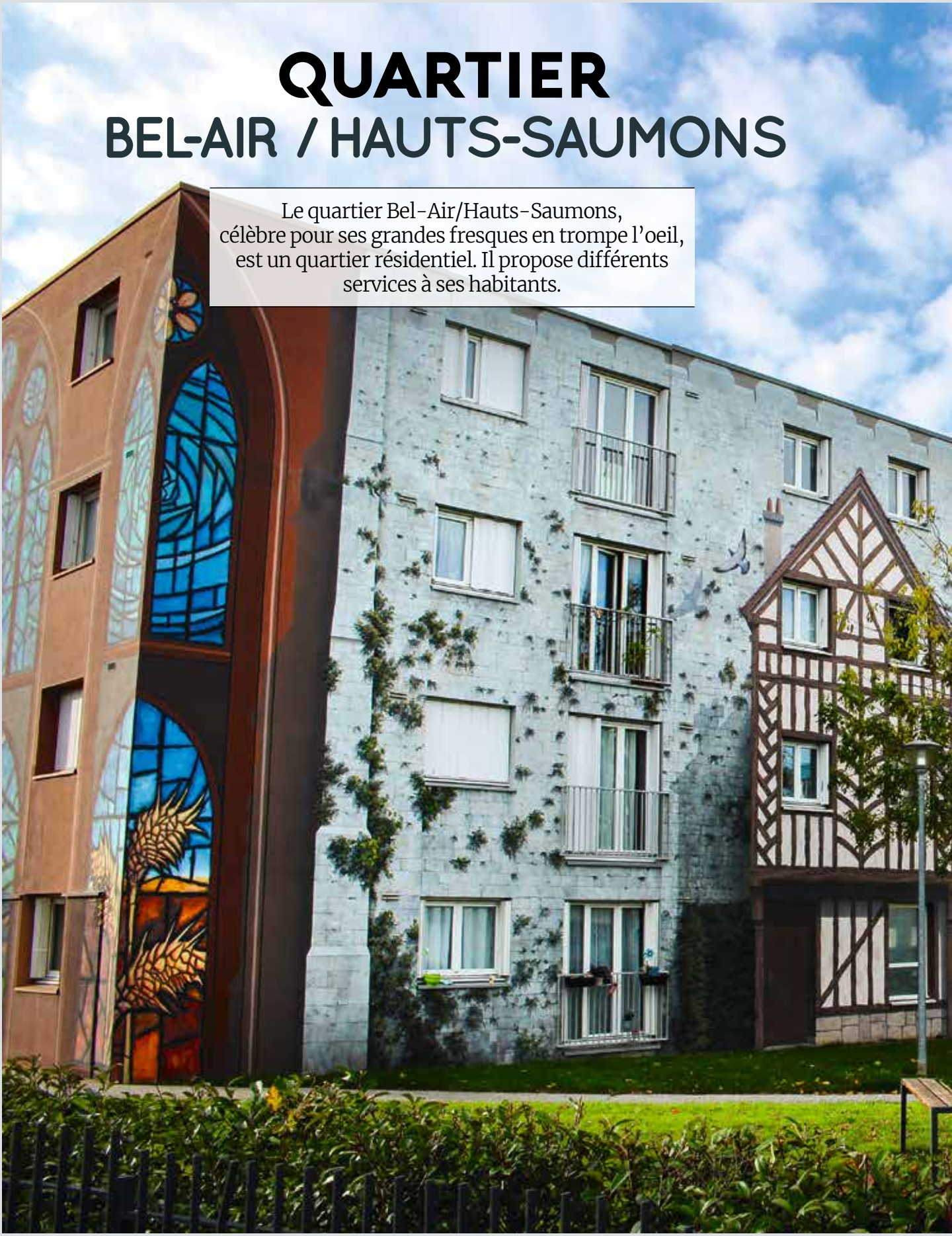

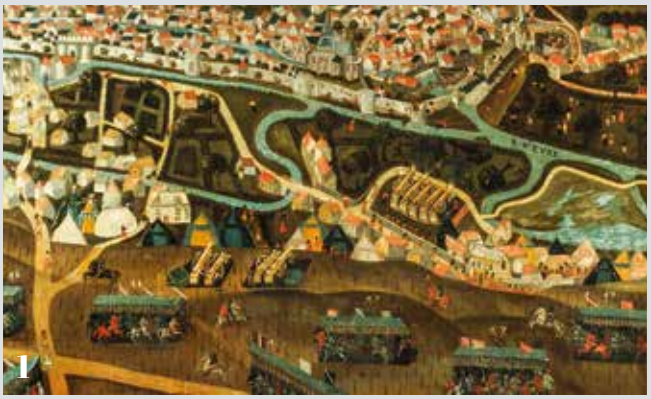
1

2

3

Quartier Bel-Air-Hauts Saumons

Une histoire et un rêve : mariage de la ruralité et du monde urbain

Sous les auspices d'Olivier de Serres, précurseur de l'agronomie moderne, et de ses antiques rues de Bel-Air et des Grandes Plantes, ce quartier revendique une identité de cité-jardin inspirée. Avec ses rues des « Saumons » et des Petites ou Grandes Filles-Dieu, il conserve l'histoire de la cité chartraine. Avec sa place et sa rue des Castors, il se définit comme un laboratoire social.

Le quartier de « Bel-Air-Hauts Saumons », qui escalade la falaise de l'Eure, comprend deux zones reliées par un pont enjambant une ancienne voie ferrée : les « Hauts Saumons » sur le coteau (2004, habitat mixte), et « Bel-Air » sur sa pente (1949, habitat social individuel et collectif).

DES NOMS QUI PARLENT D'HISTOIRE

Le quartier conserve le nom du « Clos de Bel Air » (1750) et du « Moulin des Saumons » (1300) démoli lors d'un siège de Chartres (1568), reconstruit (1574) puis réuni (1855) à celui de La Barre. La rue des « Grandes Plantes » rappelle une parcelle de vignes de l'abbaye des Filles-Dieu, où convergeaient les rues des Petites et des Grandes Filles-Dieu. La voie ferrée traversant le quartier est l'ancienne ligne Chartres-Paris par Gallardon (1930-1939).
Pelouse et arbres de la place des Castors, vastes espaces verts entourant les bâtiments et les rues font de « Bel-Air » et des « Hauts Saumons » une cité-jardin.

MÉMOIRE D'UNE AVENTURE HUMAINE D'AUTO-CONSTRUCTION COLLECTIVE : LES CASTORS

À Bel-Air, résident encore des « Castors », population à l'origine des maisons « Castor » dans les années 50 : 68 pavillons individuels privés avec jardins.
L'opération s'inspire d'un mouvement d'auto-construction d'entre-deux-guerres, favorisé par la loi Loucheur (1928), qui bâtit mille « cottages sociaux ». Le nom de « Castor » apparaît après la guerre de 39-45 en réaction à l'insuffisance du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Des groupes d'auto-constructeurs édifient des lots de maisons dans un cadre communautaire, offrant à l'acquéreur une économie de 30 % du prix de sa maison contre 250 heures de travail. Le principe de l'apport-travail admis (1949) et le mouvement Castors reconnu, la formule Castor accède à la législation HLM. Mais les pouvoirs publics préférant le collectif et le lo-

catif, le lancement des grands ensembles annonce le déclin du mouvement et les chantiers coopératifs font place aux chantiers individuels.

LES MAISONS CASTOR DE BEL-AIR

Elles s'alignent le long de rues aux noms d'arbres et de provinces, en rangées parallèles de 4 à 10 logements mitoyens à toiture métallique, aux fondations communes pour une même rangée, avec chacune son jardin. L'école suit (1953-1957) puis la Maison pour Tous et la crèche (1960). Dans les années 70, l'office HLM densifie le haut du quartier avec de petits immeubles. La rue Gabriel Loire, puis les Hauts-Saumons (2004) changent le décor. Ce début d'urbanisation se poursuit rue des Castors et avenue de Bel-Air, avec des maisons parfois construites par leurs habitants aidés des Castors. Aujourd'hui, les Castors ont vieilli, leurs enfants sont partis et leurs maisons ne répondent pas aux normes thermiques. De nouveaux pavillons ont vu le jour (après 2004). Un ensemble de quatre barres d'habitation a été peint *a fresca* (2001-2008). De nouveaux habitants, jeunes pour la plupart, ont acheté des maisons laissées vides.

L'expérience Castor a constitué un fait nouveau : un groupe social écarté des circuits immobiliers institutionnels HBM et HLM a pris en main la construction de son logement.

Un ancien trésorier de la Fédération chartraine des Castors (1963) se souvenait : *«Moi, j'ai connu un chantier de dix ans. On était dix-sept hommes à construire nos dix-sept maisons identiques durant les week-ends et jours fériés. À la fin, on a fait un tirage au sort devant notaire. C'était ma première maison. Je travaillais chez Renault la semaine et sur les chantiers les week-ends.»* Et il constatait : *«On voit arriver des jeunes qui n'ont plus les moyens et qui cherchent à construire eux-mêmes, à rénover eux-mêmes.»*

Juliette Clément
Directrice de Publication
de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir

1. Batteries dans la zone de Bel-Air et des Hauts Saumons (Siège de Chartres en 1568).
2. Un chantier de Castors.
3. Bel-Air, début de l'habitat collectif.
4. Le même immeuble, fresqué.

Des travaux en cours rue des Castors

Mercredi 7 novembre, Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, et José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public, avaient donné rendez-vous aux habitants à la maison pour tous.

Une trentaine d'habitants ont répondu à l'invitation le mercredi 7 novembre pour échanger pendant plus d'1h30 avec Dominique Dutartre, José Rolo, et les représentants de services de la Ville. À l'image d'autres quartiers de Chartres, la vitesse excessive, ou les dépôts sauvages toujours trop nombreux ont été signalés.
Cependant, pour les élus, cette rencontre était surtout le moment idéal pour expliquer les travaux actuellement en cours dans le quartier. Notamment ceux qui concernent le projet de construction de quatorze logements de Chartres métropole habitat, entre la rue Gabriel-Loire et l'avenue de Bel-Air, à l'emplacement d'anciens garages (lire page 77). Les travaux viennent de démarrer et devraient se terminer en 2020.

▶ Sur 244 demandes effectuées au cours de l'année écoulée,
167 concernaient la propreté, 27 la signalétique, 16 la voirie et 3 le mobilier urbain.

Empêcher le stationnement anarchique

«Je voulais aussi vous parler des travaux qui se déroulent dans la rue des Castors où on nous a fait part de stationnement anarchique», a indiqué l'élue. Il s'agira de refaire l'enrobé, remplacer les bordures et caniveaux dégradés et de créer une nouvelle traversée piétonne au niveau de la crèche. Le coût estimé des travaux s'élève à 310 000 euros.

Une réflexion est en cours sur des modifications de sens de circulation ainsi que la matérialisation de places de stationnement rue des Castors. Dominique Dutartre a été ferme : «*si les emplacements sont matérialisés, les personnes dont les véhicules ne seront pas garés aux bons endroits seront sanctionnées !*».

De nouveaux logements pour 2020

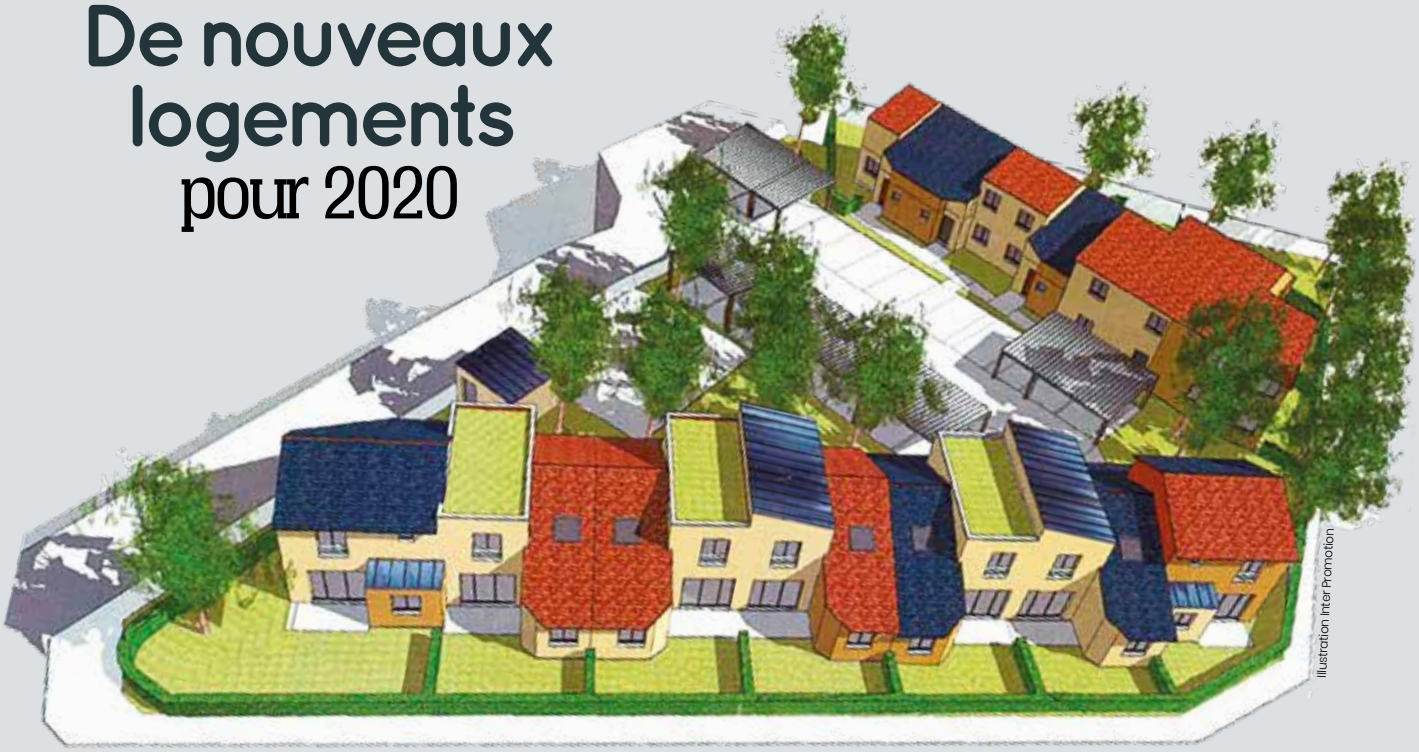

Illustration Inter Promotion

Créé dans les années 50, le quartier va connaître un coup de jeune avec la construction prochaine de quatorze logements, implantés entre la rue Gabriel-Loire et l'avenue de Bel-Air. Ceux-ci seront gérés par Chartres métropole habitat.

Des travaux ont démarré, en septembre, au croisement de la rue Gabriel-Loire et de l'avenue Bel-Air. D'ici un an et demi, quatorze nouveaux logements seront sortis de terre à l'emplacement où dix garages ont été démolis en 2015. La construction a été confiée au promoteur immobilier InterPromotion. L'opération a démarré avec les terrassements en septembre.

L'ensemble comptera dix pavillons (cinq T3 et cinq T4) et un petit immeuble (deux T2 au rez-de-chaussée et deux autres à l'étage). Les maisons, ainsi que les deux appartements situés au rez-de-chaussée disposeront d'un jardin locatif. La livraison est prévue pour mars 2020.

Remplacer des logements vétustes

C'est le début de la rénovation du quartier de Bel-Air construit dans les années 50. Après la guerre, pour remédier au manque de logements et aux habitations insalubres, il fallait construire rapidement. Ainsi, 63 maisons ont été créées et ont trouvé immédiatement preneurs. Aujourd'hui, elles accusent leur âge, et beaucoup d'entre elles n'ont plus d'occupants. Ne correspondant plus aux attentes de potentiels locataires, le Conseil d'administration de Chartres métropole habitat a donc décidé de ne pas les rénover.

Cependant, pour proposer une nouvelle offre de logements sans perturber la vie de ceux qui occupent toujours ces maisons, un terrain libre a été libéré. Il permet la construction de nouveaux logements pour donner un aperçu de ce que pourrait être le quartier dans le futur lorsque la destruction de l'ensemble des 63 maisons sera possible. Ces nouvelles habitations seront d'ailleurs attribuées en priorité aux personnes du quartier qui souhaitent déménager.

Un musée à ciel ouvert

Il y a dix ans, Bel-Air a connu une mutation architecturale qui a donné une identité singulière au quartier. Quatre immeubles de Chartres métropole habitat ont été décorés de fresques géantes en trompe-l'œil, attirant les touristes.

En 2005, le quartier de Bel-Air a pris une tournure toute différente quand la Ville a décidé de rénover l'intérieur et l'extérieur des bâtiments d'habitat collectif.

C'est en effet une initiative originale qui est proposée par l'équipe municipale : réaliser d'immenses fresques pour donner vie aux façades des immeubles. Une grande concertation publique est alors lancée pour associer les habitants et les rendre acteurs du projet devenu le leur. Ils donnent leur avis et choisissent les maquettes proposées par les muralistes de l'entreprise Cité Création, chargée de la mise en œuvre.

Certains habitants de l'époque apparaissent d'ailleurs dans ces fresques : la boulangère, le gardien qui accueille les visiteurs, ou encore la grand-mère qui lit des histoires aux enfants. Autant de personnages qui ont marqué la vie de Bel-Air ! Les thématiques visibles sur les quatre immeubles ne sont pas anodines : le centre-ville de Chartres, la Beauce, les parfums et les bords de l'Eure… Depuis 10 ans, elles font la fierté de ceux qui vivent à Bel-Air, et la curiosité de ceux qui y passent.

Ces œuvres géantes sur 4000 m² ont été inaugurées en 2008. L'austérité rectiligne a laissé place aux trompe-l'œil ! Aujourd'hui, ils attirent les curieux et les touristes tant ce projet reste original. Et ont changé durablement l'image du quartier…

Une crèche, des écoles…
Des lieux de vie pour les enfants

Le quartier dispose de ses écoles maternelle et élémentaire destinées aux enfants de la petite section au CM2.
Avant d'avoir atteint cet âge, certains d'entre eux peuvent être accueillis à l'accueil collectif La Maison du Castor, gérée par la Ville.

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE MARIE-PAPE CARPANTIER

Nombre d'élèves : 72
Directrice : Danièle Tassy
Enseignements : de la petite à la grande section
Travaux récents : Le nouveau restaurant scolaire a été rénové à l'été 2017 (90 000 €). Les murs ont été repeints, un vestiaire a été créé pour les agents et une attention particulière a été portée à la réduction du bruit. Chaque jour, près de 150 enfants mangent à la cantine qui accueille également des élèves de l'école publique Henri-Matisse.

▶ 2 bis, allée des Troënes.
Tél. 02 37 36 64 60

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE HENRI-MATISSE

Nombre d'élèves : 108
Directeur : Hugues Geoffroy
Enseignements : du CP au CM2
Travaux récents : après la rénovation des deux préaux durant l'été 2017 (80 000 €), la réfection de la cour a été réalisée cette année (100 000 €).
À savoir : labellisée « développement durable » de niveau 2, l'école est engagée dans une démarche globale d'écologie, économique et sociale. Le tri sélectif et le recyclage y jouent ainsi un rôle important.
Même le matériel scolaire (stylos, tubes de colle…) est récolté, puis confié à une association qui le recycle. En échange, l'établissement récolte des points qui se transforment en argent, reversé à une association humanitaire. Depuis deux mois, l'établissement abrite un apiscope dans la classe des CE2. Il permet à l'ensemble des élèves de l'école de découvrir le fonctionnement des abeilles et leur rôle majeur dans l'éco-système. La Ville a attribué 900 € de subvention pour financer l'objet. Un apiculteur de Bourges, agréé par l'Éducation nationale, l'a installé. Il viendra récuperer le miel au printemps.

▶ 3 allée des Troënes.
Tél. 02 37 21 12 96

LA MAISON DU CASTOR

Cet établissement est un multi-accueil collectif destiné aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans révolus. Sa capacité est fixée à 26 places (13 le mercredi). Les petits sont encadrés par 14 professionnels (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents de la petite enfance et une infirmière responsable de la structure).
Dans le respect de leur rythme et le souci de leur épanouissement, les enfants sont accompagnés dans leurs découvertes.
De nombreuses activités d'éveil sont proposées (lectures de contes, activités manuelles, musicales, sensorielles, ludiques…), ainsi que des sorties pour les plus grands : théâtre, ferme pédagogique, médiathèque…

▶ 18, rue des Castors.
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
Tél. 02 36 67 30 25.

Les élèves de maternelle et de primaire du quartier de Bel-Air peuvent profiter d'un nouveau restaurant scolaire depuis l'année dernière.

La Ville a également financé un apiscope pour l'école Henri-Matisse qui permet aux enfants de mieux comprendre le fonctionnement des abeilles.

Les familles peuvent profiter de plusieurs aires de jeux et city stades.

L'Espace famille, un lieu de rencontres et de création

Depuis 15 ans, l'Espace famille œuvre pour les enfants et leurs parents dans plusieurs quartiers de la ville. Exemple à Bel-Air où les activités permettent aux mamans de faire connaissance et de partager un moment fort avec leurs chérubins.

Crayon de couleur dans la main, Ayoub s'applique soigneusement. Son dessin, il veut le réussir. Entouré de ses camarades et de quelques mamans, il participe toujours avec envie aux activités organisées à la maison pour tous de Bel-Air par l'Espace famille. Aujourd'hui, parents et enfants profitent de l'atelier pour confectionner des marques-pages colorés, embellis de plusieurs dessins : clowns, petits cœurs, hiboux ou éléphants… Ils sont ensuite plastifiés pour que les enfants puissent les utiliser, ou les offrir, une fois rentrés chez eux. *« C'est un lieu de convivialité, de créativité et de sportivité, qui permet à chacun de se retrouver,* détaillent Sylvie Perthuis et Isabelle Kneip, animatrices de l'Espace famille. *Ces activités favorisent l'échange et la détente dans un contexte familial et amical. »* La structure existe depuis 2004 et intervient dans plusieurs quartiers de la ville : Rechèvres le lundi et jeudi, les Clos le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et donc Bel-Air le mercredi après-midi. Gym douce, peinture sur soie, activités d'éveils ou encore randonnée, les activités ne manquent pas ! *« Avec l'aide des mamans, nous participons également aux événements de la Ville comme la Fête de la lumière, les ateliers de Noël, ou C' l'été. Nous serons présents à l'hôtel Montescot les 22, 24 et 26 décembre pour réaliser des décorations »*, ajoute Sylvie Perthuis.

Pendant les dernières vacances de la Toussaint, 48 enfants et adultes ont profité des sorties organisées par l'Espace famille : patinoire, piscine, balade en forêt, visite de la ferme pédagogique de Nogent-le-Phaye. Cela fait deux ans que Malika, maman de Thiago, 4 ans, et Joanito, 11 ans, participe aux activités. *« Il y a une très bonne entente entre les personnes présentes,* explique-t-elle. *Cela permet de connaître les autres mamans du quartier et de nous extraire de notre quotidien. Les sorties proposées sont aussi intéressantes financièrement. »*

▶ Espace famille, à la MPT, le jeudi. Activité peinture de 13 h 30 à 17 h et atelier parents-enfants de 16 h 30 à 18 h. Renseignements : 06 40 15 98 90 et sylvie.perthuis@agglo-ville.chartres.fr

▶ Les jeunes ont leur maison
Le secteur jeune (12 – 17 ans) de la maison pour tous est un véritable lieu de vie pour les adolescents du quartier. La salle abrite une table de tennis de table et deux baby-foot, ainsi que plusieurs jeux de société : Cluedo, échecs, Pictionnary, 1000 bornes… Tél. 02 37 23 40 67.

L'Espace famille est un lieu de partage et de création pour parents et enfants, Ayoub et Thiago en profitent régulairement.

Catherine Deroy accompagne les jeunes talents

À la maison pour tous de Bel-Air, les enfants peuvent s'initier aux arts plastiques le mercredi et laisser libre cours à leur imagination. Cette activité, organisée par l'association Atelier de Chartres, favorise leur créativité.

Pistolet de colle à la main pour certains, pinceau pour d'autres… À la maison pour tous de Bel-Air le mercredi, c'est atelier libre ! Peinture, dessin, modelage de l'argile, découpage ou collage, les enfants sont invités à découvrir divers moyens d'expression lors des cours organisés par l'Atelier de Chartres. Créée en avril 2014, l'association accueille une vingtaine d'enfants, âgés de 2 ans et demi jusqu'à 14 ans. *«C'est un lieu intergénérationnel qui leur apprend le vivre ensemble sans aucun jugement,* précise Catherine Deroy, bénévole et à l'origine de la création de l'association. *Nous préservons la créativité des enfants, il n'y a pas de thème imposé. Ils travaillent selon leurs envies et leurs capacités. Les enfants sont aussi ici pour reprendre confiance : l'important est de s'épanouir.»* Durant une heure et demie, ils peuvent utiliser les différents outils mis à disposition, dont des matériaux de recyclage (briques de lait, bouteille en plastique, rouleaux de papier toilette) sous l'œil attentif de l'animatrice. Qui se fait une joie de les aider dans leurs créations : petites sculptures en argile ou dessins pour papa et maman, les idées ne manquent pas. *«Quand un enfant me dit qu'il est fier de lui, je suis très satisfaite parce que c'est ce que je souhaite.»*

▶ Atelier de Chartres, le mercredi, de 10 h à 11 h 30, de 13 h 30 à 15 h et de 15 h 30 à 17 h. Renseignements : 06.63.23.96.85 et latelierdechartres@hotmail.com

Ils font revivre Pyramide

Une fois par semaine, les membres du Club Pyramide, association créée en 2000, rendent hommage à l'ancien jeu télévisé en se réunissant à la maison pour tous. Au programme, des définitions bien sûr, mais surtout des nouvelles rencontres et un moment convivial entre les participants.

Les définitions fusent en même temps que les rires mais la concentration reste de mise. Bienvenue au Club Pyramide où tous les lundis après-midi, une douzaine d'adhérents se retrouve en souvenir du célèbre jeu télévisé, diffusé à l'époque sur Antenne 2 et animé par Patrice Laffont. L'objectif ? Faire deviner un mot, ou l'un de ses homonymes, en énonçant un à un les indices, chacun étant suivi d'une proposition du partenaire. Une activité qui fait donc travailler la mémoire et la concentration. *« Nous sommes ici pour se décontracter, tout en jouant sérieusement »* assurent ces deux membres, venues ensemble. En petits groupes de trois ou quatre, ils se répartissent les fiches des mots à faire deviner et prennent ensuite un petit ticket numéroté, pour connaître au dernier moment leur partenaire**.** *«Cela permet de faire connaissance aussi,* se réjouit André Royan, président depuis 2003. *Ici, presque chacun a sa spécialité donc il faut savoir s'adapter à son coéquipier.»* Malgré toute la bonne volonté, certains mots posent problème : morphème, phonogramme ou graphique. Alors tant pis pour les règles d'usage, les mimes sont autorisés. *«Au bout de 20 ans, on se permet beaucoup de choses»*, rigolent les joueurs. Qui continuent de faire vivre un jeu connu de tous, pour leur plus grand plaisir.

▶ Club Pyramide,
le lundi de 13 h 45 à 17 h.
Tél. 02 37 28 10 90

▶ À retrouver également à la maison pour tous…
- Dessin vivant. Tél. 06 64 12 49 16
- Association féminine de développement agricole et rural. Tél. 06 20 34 69 42
- Atelier de Chartres. Tél. 06 63 23 96 85
- Cria 28 (lutte contre l'illettrisme). Tél. 02 37 36 06 19
- Association Vie libre (lutte et prévention contre l'alcoolisme). Tél. 02 37 35 65 12
- Association arts plastique. Tél. 06 87 37 18 76

Maison pour tous de Bel-Air, 4 allée du Berry. Tél. 02 37 23 40 67

Ouverture sur l'Argentine

Jean-Pierre Gorges, président du Groupe pays Argentine pour les collectivités territoriales recevait à Chartres, le 14 septembre dernier, l'ambassadeur d'Argentine en France.

A cette occasion, le ballet municipal de Lujan, ville partenaire de Chartres, s'est arrêté dans notre ville dans le cadre de sa tournée européenne. Il s'est produit à la médiathèque, à la collégiale Saint-André et en la cathédrale Notre-Dame devant un public nombreux. Les danseurs ont ensuite montré l'art du tango et du folklore en région parisienne et lyonnaise puis dans l'Aveyron et à Barcelone.

Patrick Géroudet, adjoint au maire, à l'invitation de l'association Rouergue-Pigüe qui a organisé les quatrièmes rencontres de l'émigration en Amérique, a donné une conférence sur le thème de l'émigration hier et aujourd'hui. Cette manifestation regroupait des associations venant du Pays basque, du Béarn et de Bigorre. Le soir, les congressistes ont pu assister au ballet de Lujan à Estaing (Aveyron).

Début décembre, sur le chemin de la COP24 en Pologne, une délégation de l'association des villes d'Argentine passe une journée à Chartres. La ville est en effet un exemple pour atteindre les objectifs du développement durable. Ils visiteront donc la nouvelle station d'épuration et la nouvelle usine de biomasse de Gellainville. Au cours de la réunion de travail, seront aussi abordés les thèmes de la prévention des inondations, du recyclage des déchets et du développement de la smart city. Le lendemain, la délégation sera à Paris puis à Bruxelles. Un vrai rayonnement de la Ville de Chartres qui favorise le développement du tourisme sud-américain.

Jean-Pierre Gorges avec Mario Raùl Veron Guerra, ambassadeur d'Argentine en France.

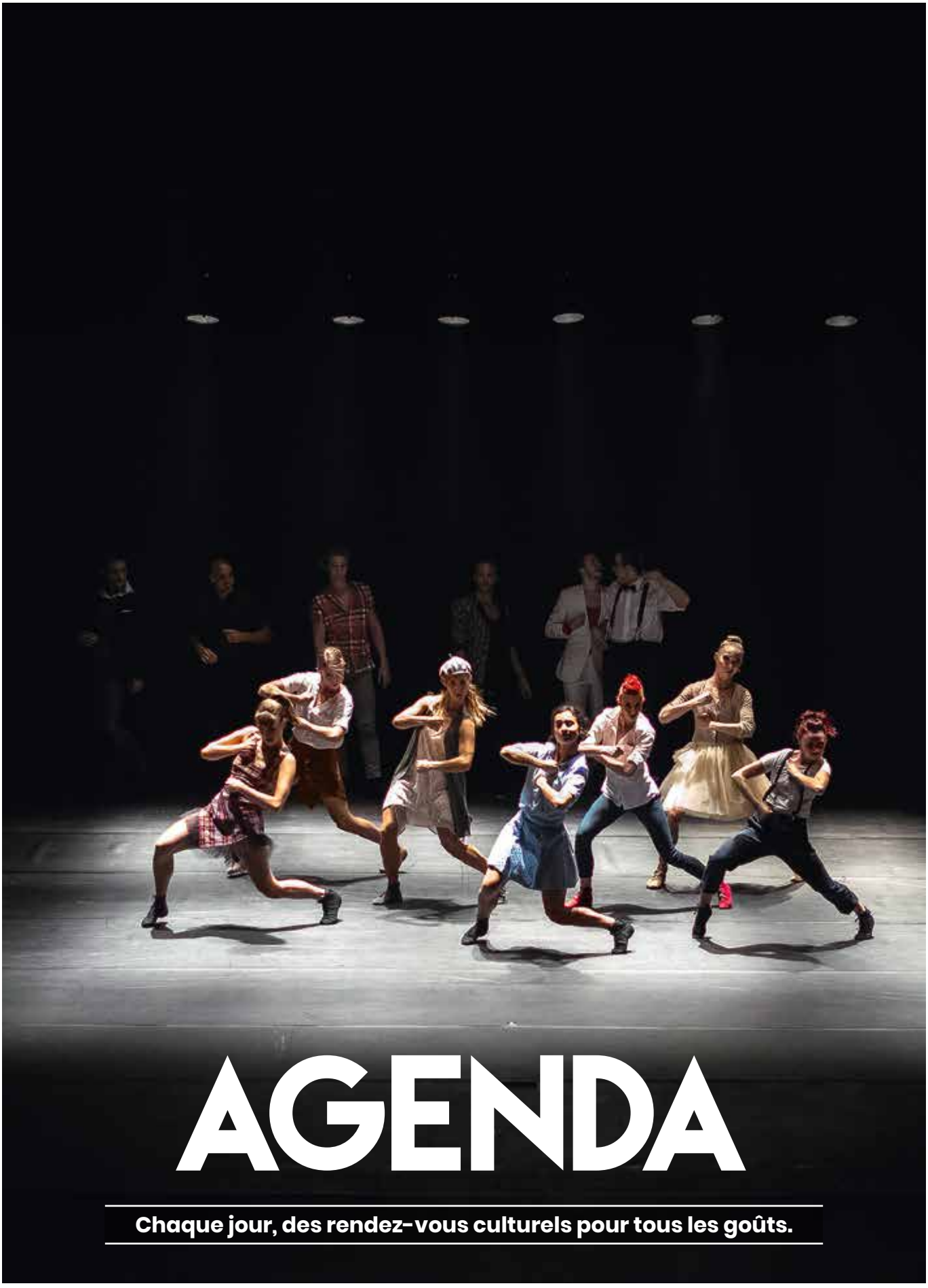

AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.

EXPOSITIONS

HALCEMEDEME, LA MAGIE AU CŒUR DE LA CITÉ
5, 9, 12 et 19 décembre, de 14 h à 17 h
Direction de l'Archéologie
Tél. 02 37 23 41 75

CHEMIN DES ARTS : MATYLDA TRAWCEWSKA
Jusqu'au 16 décembre
Chapelle Saint-Eman
Tél. 02 37 23 41 43

CHEMIN DES ARTS : LESLIE XUEREB
Exposition et ateliers créatifs
Jusqu'au 23 décembre
Prieuré Saint-Vincent
Tél. 02 37 23 41 43

LA FIN DE LA GUERRE 1914 – 1918
Jusqu'au 14 décembre
Archives départementales d'Eure-et-Loir
Tél. 02 37 88 82 20

PLONGÉE DANS LA COULEUR
Jusqu'au 29 décembre
Galerie/atelier des Passages
Tél. 06 78 99 41 74

PHOTOGRAPHIES DE PHILIPPE BUFFA
Jusqu'au 31 décembre
4, rue de la porte Drouaise
Tél. 06 30 15 72 13

LE BESTIAIRE DE LESLIE XUEREB
Du 5 décembre au 6 janvier
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

ART'MISTICE : 100 ANS 100 ŒUVRES HOMMAGE DES ARTISTES DE L'ARMÉE DE L'AIR
Jusqu' au 6 janvier 2019
Collégiale Saint-André
Tél. 02 37 23 41 43

ART'MISTICE : LE 302E RÉGIMENT D'INFANTERIE, DESSINS DE GEORGES LEROUX
Jusqu'au 6 janvier 2019
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

ART'MISTICE : CHEMIN DE MÉMOIRE
Jusqu'au 6 janvier 2019
Bd de la Résistance

ART'MISTICE : RAOUL PHILIPPE, UN ARTISTE CHARTRAIN MORT POUR LA FRANCE
Jusqu'au 6 janvier 2019
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

ART'MISTICE : LES COLLECTIONS PATRIMONIALES
Jusqu'au 6 janvier 2019
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

BÉATRICE ROCHE GARDIES, PEINTURES
Jusqu'au 28 février 2019
Hôtel Le Grand Monarque
Tél. 02 37 18 15 15

SPECTACLES, CONCERTS

GUSTAVE EIFFEL EN FER ET CONTRE TOUS
Théâtre
Samedi 1er décembre, 17 h, 21 h
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

EN ATTENDANT BOJANGLES
Samedi 1er décembre, 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

TERMINUS
Mardi 4 décembre, 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

24 H DE LA VIE D'UNE FEMME
Théâtre
6, 7, 8, 13, 14, 15 décembre, 21 h
8 et 15 décembre, 17 h
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

BIEN DÉGAGÉ DERRIÈRE LES OREILLES
Humour
Samedi 8 décembre, 20 h 30
Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 42

RAMSÈS II
Samedi 8 décembre, 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

BALLETS JAZZ MONTRÉAL
Danse
Mardi 11 décembre, 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

LES MERCREDIS JAZZ DU FITZGERALD
Mercredi 12 décembre, de 19 h à 22 h
Bar Le Fitzgerayld
Tél. 02 37 21 01 41

FRATELLI
Samedi 15 décembre, 11 h
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

WE WILL DRUM YOU FILLS MONKEY
Musique
Samedi 15 décembre, 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

BOEUF DE NOËL
Conservatoire - Improphile
Jazz participatif
Samedi 15 décembre, 20 h 30
Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 42

FEERIE DE NOËL
Grand Chœur,
Maîtrise du conservatoire
de musique de Chartres
Samedi 15 décembre, 20 h 30
Dimanche 16 décembre, 16 h
Eglise Saint-Aignan
Tél. 02 36 67 30 70

LIZ VAN DEUQ
Chanson piquante
et tendrement décalée
Samedi 15 décembre, 20 h 30
Théâtre du Seuil
Chapelle Saint-Julien
Tél. 07 64 27 93 47

SONGBOOK
BENJAMIN BIOLAY,
MELVIL POUPAUD
Chanson
Mardi 18 décembre, 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tel. 02 37 23 42 79

LA JOURNÉE DE LA FEMME
Théâtre
19, 20, 21, 22 décembre, 21 h
22 décembre, 17 h
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

RENCONTRES - CONFÉRENCES

SAMEDIS AU MUSÉE :
AUTOUR DE FRIDA KAHLO
Lecture théâtrale
Samedi 1er décembre, 11 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 23 42 79

RENCONTRE-DÉDICACE
DELPHINE DE VIGAN
Samedi 1er décembre, 15 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

5 CAMERAS BRISÉES
Documentaire Ciné-Clap
Mardi 4 décembre, 20 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 06 70 03 24 70

JEUDIS AU MUSÉE :
LA COLLECTION OCÉANIENNE
DU GOUVERNEUR
LOUIS-JOSEPH BOUGE
Jeudi 6 décembre, 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

LA MODERNITÉ AU SECOURS
DE L'ARCHITECTURE GOTHIQUE
Samedi 8 décembre, 11 h
Maison Saint-Yves
Tél. 06 09 25 66 62

LES TEMPLIERS :
LÉGENDES ET VÉRITÉS
Samedi 8 décembre,
de 14 h 30 à 16 h
C'Chartres tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

POUR REDÉCOUVRIR
LA CATHÉDRALE :
LE VITRAIL DE SAINT-THOMAS
Dimanche 9 et mardi 11 décembre,
14 h 30
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 02 37 21 75 02

MARDIS DE LA SCIENCE :
QUAND LES MURS RACONTENT
LEUR HISTOIRE
Mardi 11 décembre, 20 h 30
Pôle universitaire d'Eure-et-Loir
Tél. 02 38 77 11 06

JEUDIS AU MUSÉE :
CYCLE OCÉANIE, ÎLE DE PÂQUES
Jeudi 13 décembre, 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

L'AVEZ-VOUS LU ?
Samedi 15 décembre, 11 h
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 42

LE TEMPS DANS LA CATHÉDRALE
Samedi 15 décembre, 14 h 30
Office de tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

JEUDIS AU MUSÉE :
À LA LUMIÈRE DES LAMPES À HUILE
Jeudi 20 décembre, 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

JEUNESSE

RETROUVEZ L'ENSEMBLE
DES SPECTACLES ET ANIMATIONS
dans l'agenda de Noël
pages 45 à 49 de votre magazine.

Découverte de l'exposition Vlaminck (septembre 2018).

Visite de l'exposition de François Legrand, en présence de l'artiste (Chemin des Arts, juin 2018).

Découverte de la maison Picassiette (mai 2018).

2018 : les moments que nous avons partagés !

Impossible de retracer une année complète d'actions ou d'événements culturels, tant 2018 a été riche d'expositions, rencontres, créations artistiques et patrimoniales ! Néanmoins, voici une sélection de temps forts qui nous avons partagés avec vous ou pour vous, pour finir l'année en images.

Les immanquables

Chaque mois, coté scène, la Ville de Chartres vous propose une trentaine de rendez-vous culturels, pour petits ou grands, dans ses différents établissements. L'offre d'animations -lectures, conférences, expositions - au sein des bibliothèques L'Apostrophe et Louis-Aragon et des Archives, les spectacles de la salle Doussineau, les rendez-vous et expositions du musée des Beaux-Arts, les expositions d'art contemporain du Chemin des Arts, les ateliers et journées découverte de la direction de l'Archéologie, la saison de concerts et ballets du conservatoire de musique et de danse... Sans compter la déclinaison des événements nationaux – Journées du Patrimoine, Nuit des Musées, Printemps des poètes...- sont les rendez-vous réguliers auxquels vous êtes attachés et attentifs.

Les nouveautés

Sous l'impulsion du maire, Jean-Pierre Gorges et de son adjoint à la culture, Isabelle Vincent ou avec leur soutien, les équipes développent ces programmes et des services en lien avec vos pratiques, attentes et cherchent à vous surprendre pour créer de nouvelles envies. L'ouverture de la médiathèque le dimanche, le projet de renouveau du musée des Beaux-Arts et son accessibilité du mercredi au dimanche en journée et le jeudi soir jusqu'à 20 h, un nouveau directeur au conservatoire, Art'mistice, la construction du OFF... font de Chartres une ville où la rencontre entre culture, artistes, patrimoine et vous, est quotidienne. L'agenda en ligne sur chartres.fr et dans la nouvelle application Néocity ou les programmes de saison disponibles au guichet unique, aux accueils de L'Apostrophe, du musée, de C'Chartres Tourisme vous permet de suivre l'actualité.

Les projets

En coulisses, ce sont aussi des dizaines d'actions de soutien à la création ou pratique artistique mais aussi à l'enrichissement et la préservation de notre patrimoine qui sont menés. Compagnies théâtrales, peintres et sculpteurs contemporains, festivals de musique ou événements fédérateurs sont encouragés par le biais de résidence, aide technique et logistique... Le rachat de l'atelier Lorin, le projet de restauration de la maison Picassiette et celui de rénovation du musée des Beaux-Arts, l'achat ou la restauration d'œuvres pour enrichir les différentes collections, les partenariats avec d'autres institutions tels l'Unesco sont des projets débutés ou suivis en 2018 et que nous aurons le plaisir de partager encore en 2019 !

De si de la, le musée résonne !

Depuis septembre, votre magazine met régulièrement à l'honneur les différentes animations, expositions, collections qui font l'originalité et la richesse de votre musée des Beaux-Arts ! Si vous appréciez le théâtre, les conférences, les visites découverte, sachez que la musique et les spectacles jeune public sont aussi programmés au musée !

Xavier Terrasa, Michèle Bruckert et Florence Di Betta : jeudi 15 novembre dans la chapelle

Vous connaissez désormais les Jeudis au musée, rendez-vous hebdomadaires à 18 h avec ses conférences, présentations d'œuvres, visites thématiques… ouverts à tous. Récemment, vous vous êtes laissés surprendre et ravir par les lectures organisées avec le théâtre de Chartres avec les compagnies Rosa M et La Course Folle autour des pêchés capitaux et de Frida Kalho. Mais connaissez-vous les rendez-vous musicaux ou encore les rendez-vous pour le jeune public ?

Musique au musée

Grâce aux associations partenaires, Les Samedis musicaux de Chartres, les Clavecins de Chartres et l'Instrumentarium, mais aussi au conservatoire de musique et de danse, le musée se transforme régulièrement en *« boîte à musique »*. Clin d'œil à la collection de clavecins du musée ou aux restitutions d'instruments anciens inspirés des décors de la cathédrale, créées par l'Instrumentarium, la musique a toute sa place au musée. Le piano Steinway installé dans la salle à l'italienne le rappelle aux visiteurs dès leur arrivée. Chaque mois, un concert est programmé principalement en fin de semaine ou dans le cadre des Jeudis. Ensembles de musique de chambre, ou ensembles vocaux, performances soliste ou en duo, différents répertoires, différents instruments résonnent dans la chapelle ou la salle à l'italienne. Le prochain rendez-vous en janvier organisé avec les samedis musicaux, sera dédié à Mozart et Schubert avec les pianistes Ismäel Margain et Guillaume Bellom.

S'amuser au musée

Les plus jeunes sont aussi invités au musée. Pendant les vacances scolaires notamment, des spectacles dédiés sont programmés dans la chapelle : théâtre, conte musical, magie… marionnettes. Lors des fêtes de Noël, après le succès de l'an passé, ce sont sept rendez-vous totalement différents que les enfants pourront découvrir (cf : présentations p 45 à 49). En mai prochain, la marionnette du Grand méchant renard contera avec humour et finesse les aventures de ce personnage issu de la bande dessinée éponyme. En parallèle, pour accompagner la visite du musée en famille, de nouveaux parcours jeux sont en cours de préparation.

▶ **Pour en savoir plus :**
Découvrez toutes les animations spéciales dans l'agenda Noël (p. 45 à 49).

▶ **Nouveauté** !
À partir de ce mois de décembre, le musée vous accueille aussi le mercredi ! Le musée est donc ouvert du mercredi au dimanche de 10 h à 17 h (attention à la fermeture entre 12 h 30 et 14 h) et jusqu'à 20 h le jeudi !

Objet du mois

Le mois de décembre est là, accompagné des premiers assauts de l'hiver. Comme illustration, cette saison, nous vous présentons une huile sur toile attribuée à Roeland Savery, *Paysage de neige au moulin à vent.*

Paysage de neige au moulin à vent

Début XVII[e] siècle, attribué à Savery Roeland (1576-1639)
Huile sur toile, H 67 X L 118 cm, inv. 13 904

Roeland ou Roeland Jacobsz Savery, né à Courtrai en 1576 et mort à Utrecht en 1639, est un peintre et dessinateur flamand du XVII[e] siècle, influencé dans ses œuvres de jeunesse par Pieter Bruegel l'ancien puis par Gillis Van Coninxloo. Reconnu de son vivant, il représente des paysages, portraits et des scènes animalières dans des compositions modelées par la lumière.

Ce tableau représente à double titre un paysage d'hiver, considéré comme une spécialité de la peinture hollandaise du XVII[e] siècle, ainsi qu'une scène de la vie rurale, archétype cher aux peintres paysagistes du début de ce même siècle. L'artiste reproduit les habitations de la campagne flamande : les chaumières, les passerelles et le pont rappelant les régions basses de la Flandre, le moulin à vent de type ancien, les arbres dénudés, quelques personnages (paysans, meuniers, pêcheurs) et quelques animaux (l'âne, les vaches et les oiseaux). Les hommes sur le pont sont représentés portant la cape traditionnelle ; elle est déchirée donnant une impression de pauvreté. Une opposition entre le premier plan sombre, dans les bruns dorés et le second plan plus lumineux, dans les gris argentés renforce l'impression glaciale de cette composition.

THÉÂTRE DE CHARTRES

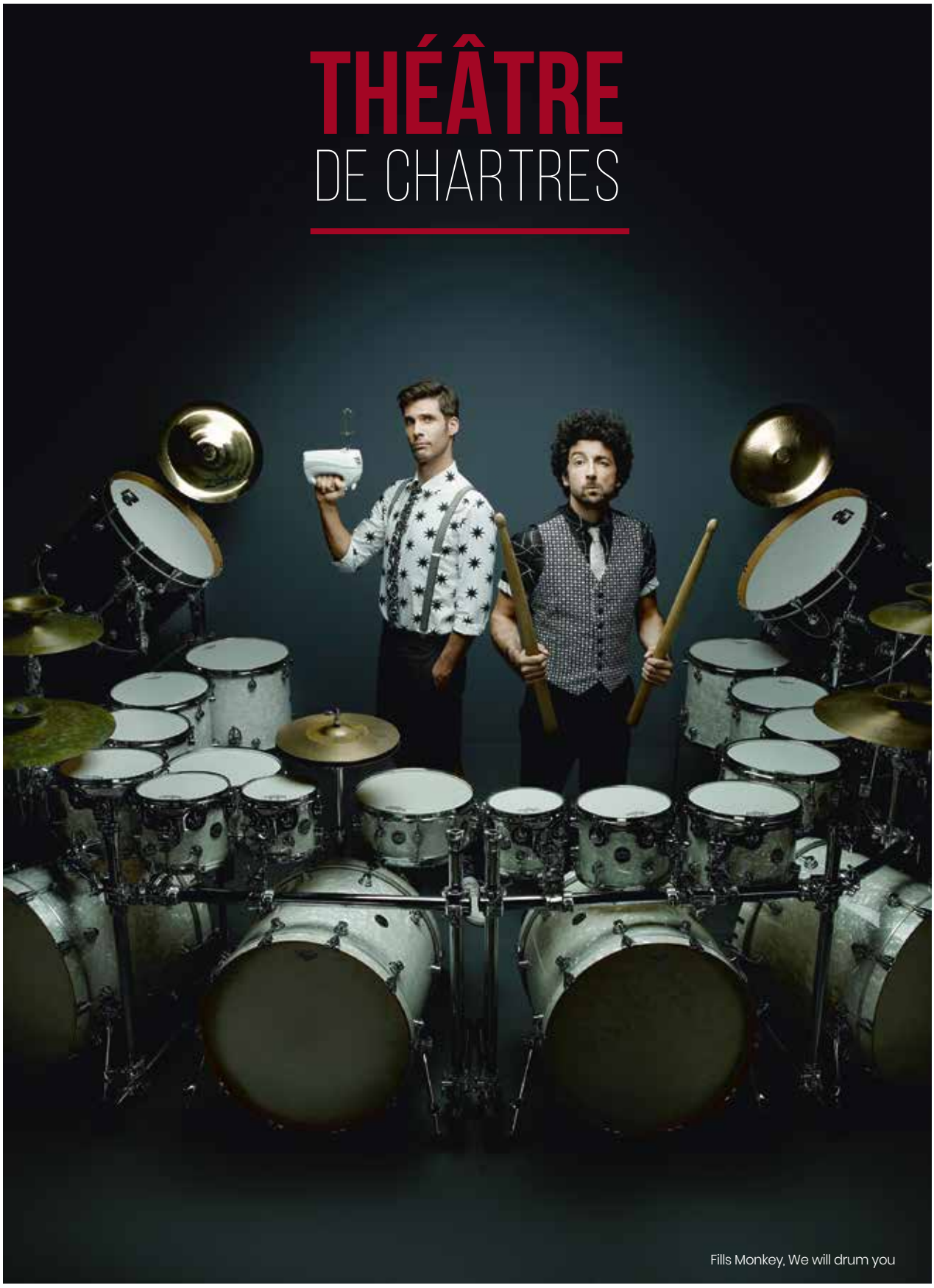

Fills Monkey, We will drum you

LECTURE

Samedi 1er décembre à 11 h
Musée des Beaux-Arts
Autour de Frida Kahlo et du projet de création 2019 de la Compagnie La Course Folle d'après les écrits l'artiste : *Ni les chiens qui boitent, ni les femmes qui pleurent,* par Laurence Cordier. Cette lecture sera accompagnée d'une présentation d'Anne Chevée, guide-conférencière spécialisée en art.

EN ATTENDANT BOJANGLES

Samedi 1er décembre à 20 h 30
D'après Olivier Bourdeaut
Théâtre

La vie d'une famille dans toute sa légèreté, sa folie, sa poésie et son humour, mais aussi sa gravité, sa tristesse et ses larmes. Un hymne à la vie.

TERMINUS

Mardi 4 décembre à 20 h 30
Avec Loràn Deutsch, Maxime d'Aboville
Théâtre

La rencontre improbable de Georges Feydeau avec ses propres personnages, tous issus de ses troubles les plus profonds. Un enchantement !

RAMSÈS II

Samedi 8 décembre à 20 h 30
De Sébastien Thiéry
Avec François Berléand, Evelyne Buyle
Théâtre

Sébastien Thiéry est un maître dans l'art de mener le public par le bout du nez ! Un théâtre déroutant qui mêle drame, thriller et humour noir.

BALLETS JAZZ MONTRÉAL

Mardi 11 décembre à 20 h 30
Danse

Les BJM fusionnent danse classique, jazz et contemporaine avec le théâtre, le cirque, les arts visuels et les musiques actuelles. Magnifique !

AUTOUR DE FRATELLI

Samedi 15 décembre à 11 h
Foyer
de Dorine Hollier, projet de création 2019 d'Antoine Marneur (Théâtre du Détour) et Emmanuel Ray (Théâtre en Pièces).

Anciennes gloires déchues du Théâtre San Carlo de Naples, les célèbres frères Carusi ont échoué devant nous. Ces deux monstres sublimes vont nous entraîner, avec une truculence qui n'est pas sans rappeler les grandes heures du cinéma italien, dans une épopée immobile et tragi-comique, hilarante et grandiose, aussi cruelle que tendre.

WE WILL DRUM YOU

Samedi 15 décembre à 20 h 30
Fills Monkey
Musique

Les Fills Monkey sont deux musiciens inclassables, inspirés et inspirants, parmi les meilleurs de leur génération. Un fabuleux cocktail !

SONGBOOK

Mardi 18 décembre à 20 h 30
Benjamin Biolay, Melvil Poupaud
Chanson

Dans la tradition d'un music-hall élégant et intime, un concert majestueux, poétique et sensuel, allant du tango au disco, du jazz au reggeaton !

▶ Renseignements et réservations :
du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h 30,
et le samedi de 10 h à 13 h.
Contact : 02 37 23 42 79 – billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE PORTAIL SUD

▶ Réservation :
02 37 36 33 06
theatreportailsud.com
Entrée : 17 €.
Abonnés et tarif réduit : 13 €.

24 HEURES DANS LA VIE D'UNE FEMME

Du 6 au 15 décembre : jeudi, vendredi et samedi à 21 h et les samedis 8 et 15 à 17 h.

De Stephan Zweig.
Avec Marie Guyonnet.
Mise en scène de Jean Pennec.

La Riviera, un casino… Une veuve sauve un jeune homme ruiné du suicide. En l'espace d'un jour, ils vivront les passions les plus folles. Vingt-quatre ans plus tard, et pour la première fois, cette femme se libère du secret qui l'obsède et du non-dit dans lequel elle s'est enfermée. Passant de l'ombre du souvenir à la lumière de l'aveu, Marie Guyonnet nous donne à voir le travail des forces mystérieuses qui animent nos sentiments, cette confusion des sentiments si chère à Stefan Zweig.

LA JOURNÉE DE LA FEMME

Du 19 au 22 décembre : mercredi, jeudi, vendredi, samedi à 21 h et samedi 22 à 17 h.

De Jean-Christophe Barc.
Avec Jean-Christophe Barc, Philippe Gruz, Laurent Mentec, Hervé Jouval.
Mise en scène : Lara Mendy et Jean-Christophe Barc.

À l'occasion de la Journée internationale des droits de la Femme, trois amis décident de mitonner un dîner aux petits oignons pour *« célébrer »* leurs épouses. Profitant du jour de fermeture du restaurant de Jean-Paul, ces trois gaillards ont tout un après-midi pour tenter de cuisiner ensemble et dans la bonne humeur, ce repas exceptionnel. Mais l'arrivée d'un invité de dernière minute risque bien de faire tourner la mayonnaise. Querelles de clochers et révélations sulfureuses vont mettre leur amitié à rude épreuve.

THÉÂTRE DU SEUIL

▶ Renseignements 07 64 27 93 47. Réservations : www.theatreduseuil.com ou info.theatreduseuil@gmail.com ou Fnac, théâtre de Chartres, Carrefour… Tarifs : 15€ et 20€

CHANSON PIQUANTE ET TENDREMENT DÉCALÉE

Samedi 15 décembre à 20 h 30

Piquante et tendrement décalée, Liz Van Deuq tricote un spectacle piano-solo qu'elle mène au doigt et à l'œil. De son tempérament vigoureux et ultra-sensible, l'artiste fait exploser les barrières de la chanson en nous promenant entre poésie éclairée et humour acidulé. Un spectacle qui manie la dextérité : autant dans l'écriture des textes que dans son jeu de piano bien personnel.

Après un premier album autoproduit en 2015, Liz Van Deuq a mis 2018 sous le signe du renouveau : son second album LP, *Vanités*, sort en cette fin d'année, avec une couleur musicale plus « British », moderne et pop. C'est le duo de réalisateurs lyonnais JMZ/Sarro qui s'est attelé avec Liz à fabriquer ces textures et ambiances aériennes ou robotiques à coups d'expérimentations, pianos traités, bandes passées à l'envers, et autres alchimies musicales. En ressort un album enveloppant, où les mélodies superbes de la chanteuse sont sublimées par un habillage automne-hiver extrêmement séduisant. Sous des airs de pianiste/chanteuse de formation classique, elle se dévoile rapidement en concert comme un personnage à double facette, la diva punk expulsant en une seconde la trop sage diplômée du conservatoire ! Ce mélange détonnant reste encore aujourd'hui la marque de fabrique des chansons de Liz Van Deuq, oscillant entre une rigueur très classique et un laisser-aller bien plus rock'n'roll !

Pour les enfants, la féerie des livres opère

Qui a dit que les enfants avaient troqué les livres contre smartphones et tablettes ? Le livre jeunesse garde toute sa place ! Encore aujourd'hui, le livre de Noël est attendu avec impatience par les enfants, les parents et les grands-parents sans oublier les enseignants !

Il n'y en a jamais assez pour satisfaire toutes les demandes ! Au fil des années, les bibliothécaires ont sélectionné le meilleur de l'édition pour constituer des fonds conséquents. Près de 2000 livres dédiés à cette période magique circulent dès fin novembre entre les mains des enfants. C'est l'occasion pour les petits mais aussi les plus grands de découvrir cette offre éditoriale éclectique et très riche.

Des grands classiques aux loisirs créatifs

Parmi les ouvrages empruntés ou consultés sur place, les contes classiques tels que *Michka* de Marie Colmont, *Casse-noisette* de E.T.A. Hoffmann, *Le sapin* de Hans Christian Andersen, *Le chant de Noël* de Charles Dickens... sont autant demandés que les livres aux illustrations remarquables. Citons ces incontournables, ces grands noms de l'illustration contemporaine tels Thierry Dedieu, Claude Ponti, Chris Van Allsburg, Clément Moore.... Les autres supports attendus sont les livres CD qui permettent d'écouter les chansons, comptines ou contes avec les parents ainsi que les livres de loisirs créatifs qui donnent mille idées de décoration et création. Sans oublier les livres pop-up avec des tirettes, de minutieux découpages, des accessoires surprenants que les bibliothécaires présentent à des occasions uniques lors des accueils de classes ou d'animations spécifiques. De véritables tableaux ou saynètes qui peuvent s'animer en un clin d'œil !

Des histoires qui prennent vie

Chaque mois, les bibliothécaires font découvrir tous ces livres lors de moments de lecture privilégiés : Méli-mélo d'histoires (à partir de 3 ans), Les histoires de la cabane ou les Rondes des histoires. Ces animations remportent à cette période leur meilleur succès. Pour l'occasion, la cabane de la médiathèque est décorée pour donner encore plus de féerie aux histoires. Cette année, un partenariat avec la salle Doussineau permet aussi de proposer à plusieurs classes la découverte du spectacle *La Boite à merveilles* (p 49) et de retrouver ensuite avec les bibliothécaires les albums du spectacle. L'occasion d'une sensibilisation à l'image, au récit mais aussi d'une plongée dans l'imaginaire !

▶ **Pour en savoir plus :** découvrez toutes les animations spéciales dans l'agenda Noël (p. 45 à 49)

Quand le Bœuf de Noël monte sur scène !

Rien à voir avec l'animal de la crèche de la nativité ! Il s'agit ici d'un bœuf musical, concert participatif annuel de la salle Doussineau, mise en musique par le conservatoire et l'association Improphile !

Pour sa quinzième édition, le Bœuf de Noël revisite tous les standards et les styles du jazz depuis les années 30. Pendant plus de deux heures, montent sur scène autant les professeurs et élèves du cursus jazz du conservatoire, que des musiciens confirmés ou professionnels, grâce à la mobilisation de l'association Improphile.

En coulisses

Le département jazz du conservatoire, dirigé par Antoine Delaunay compte plus d'une soixantaine d'élèves, dont les plus jeunes ont une dizaine d'années. Encadrés par quatre professeurs, ils étudient notamment sous forme d'ateliers un certain nombre de morceaux choisis dès la rentrée.

Tous en scène

« L'originalité est que tout nouveau musicien qui a une bonne technique instrumentale, connait un minimum de standards et a déjà joué en groupe peut participer ! », rappelle Jean-Jacques Ruhlmann, saxophoniste et président de l'association. *« Je propose une liste de titres préparée avec Antoine pour satisfaire tous les musiciens. Ce Book de Bœuf est communiqué à l'avance sur le site internet improphile.com »*. Ainsi, les joueurs amateurs et professionnels intéressés peuvent en prendre connaissance, contacter l'association, et proposer leur participation. Le jour J, tous sont invités de 17 h à 19 h à la salle Doussineau, pour caler davantage les groupes éphémères qui se présenteront sur scène pour interpréter chaque titre ! Cette effervescence donne une énergie incroyable qui contamine joyeusement le public…

▶ Bœuf de Noël
Samedi 15 décembre, 20 h 30
Gratuit
Pour les musiciens intéressés, se renseigner auprès de J-J Ruhlmann : 06 31 85 34 24 / Improphile.com

▶ Alice au profit des Restos du Coeur
Yvan Challey, auteur et comédien au sein de la compagnie Divan Théâtre, programme son nouveau spectacle *Les bonheurs d'Alice* samedi 22 décembre à 20 h 30. La recette sera intégralement reversée aux Restos du Cœur. Alors venez découvrir cette nouvelle comédie sur le thème de l'amour et ses merveilles !
Tarifs et renseignements : 06 63 81 99 09 contact@divantheatre.fr

CINÉ CLAP LE PROGRAMME DE DÉCEMBRE

Lundi 3 décembre à 20 h 30
au cinéma Les Enfants du Paradis

LE SECRET DE CHANDA

Oliver Schmitz (Afrique du Sud, 2010, 1 h 46, vostf)

Dans la poussière d'un township proche de Johannesburg, Chanda découvre à la mort de sa sœur à peine née qu'une rumeur enfle dans le voisinage. Devinant que ces commérages se nourrissent d'a priori et de superstition, Chanda part à la recherche de sa mère et de la vérité…

Soirée-débat organisée dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Débat animé par le docteur Juliana Darasteanu.

Mardi 4 décembre à 20 h 30
à la médiathèque L'Apostrophe

5 CAMÉRAS BRISÉES

Documentaire de Emad Burnat et Guy Davidi (Israël-Palestine, 2013, 1 h 30, vostf)

Cinq ans durant, Emad Burnat, petit paysan de Cisjordanie, a filmé la lutte pacifique de son village contre l'édification par Israël d'un mur de séparation qui exproprie les 1700 habitants de la moitié de leurs terres, pour «protéger» la colonie juive de Modi'in Illit.

Dimanche 9 décembre à 15 h 45
au cinéma Les Enfants du Paradis

LE GRAND BAL

Documentaire de Laetitia Carton (France, 2018, 1h29)

C'est l'histoire d'un bal. D'un grand bal. Chaque été, plus de deux mille personnes affluent de toute l'Europe dans un coin de campagne française. Pendant 7 jours et 8 nuits, ils dansent encore et encore, perdent la notion du temps, bravent leurs fatigues et leurs corps.

▶ L'adhésion à l'association Ciné-Clap (20 € pour l'année 2018-2019, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque. En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances labélisées « Cinéphile » au cinéma Les Enfants du Paradis.
▶ Ciné-Clap : 02 37 28 28 87, www.cine-clap.com

Quand les murs racontent leur histoire : l'archéologie du bâti

Volontiers représenté creusant le sol à la recherche des vestiges du passé, on n'imagine pas voir un archéologue officier sur un échafaudage ou une nacelle élévatrice. Pourtant, les bâtiments portent aussi les stigmates du temps, au même titre que le sous-sol. Permettant de faire ressortir l'histoire d'une construction, la mise en œuvre d'études de bâti est aussi une manière d'accompagner les architectes dans leurs choix de restauration et de mise en valeur d'un patrimoine visible mais souvent méconnu. Thomas Lecroère, archéologue à la direction de l'Archéologie de Chartres métropole, animera la conférence. Il est spécialisé dans la période médiévale et les études de bâti, et ses recherches portent essentiellement sur l'architecture civile et militaire urbaine.

▶ Mardi 11 décembre à 20 h 30. Pôle universitaire d'Eure-et-Loir, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements : 02 38 77 11 06.
Pour en savoir plus : émission Histoire et Mémoire sur radio Grand Ciel, diffusée mardi 18 décembre à 10 h 30 ou à écouter sur radiograndciel.fr

Devenir musicien ou danseur professionnel ?

À la suite de leur cursus en tant qu'amateur, les élèves du conservatoire peuvent valider leur parcours par un diplôme d'orientation professionnelle. Une étape importante pour celles et ceux qui souhaitent faire de la musique leur métier !

Chaque année, les élèves du conservatoire qui souhaitent valider leur parcours, concourent à la préparation du diplôme d'etudes musicales (DEM) ou du diplôme d'etudes chorégraphiques (DEC) qui se déroulent sur deux ans. Il s'agit du diplôme le plus élevé qu'un conservatoire puisse délivrer ; il s'adresse notamment aux personnes qui souhaitent faire de la musique ou de la danse leur profession. Cet équivalent du bac est notamment le sésame pour poursuivre des études dans l'un des dix établissements d'enseignement supérieur en France tels les conservatoires nationaux supérieurs de Paris et Lyon.

Un cru exceptionnel

Pour accéder à la formation au diplôme, les élèves doivent au préalable préparer et réussir le concours d'entrée. Ils doivent interpréter un programme imposé devant un jury d'admission, composé pour la musique des six directeurs des conservatoires labellisés de la région Centre-Val de Loire (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours). S'ils sont retenus, ils poursuivent leur cursus en cycle spécialisé de deux ans. En octobre, dix élèves musiciens âgés de 13 à 30 ans ont tenté l'examen d'entrée. Un « cru » exceptionnel, avec six élèves admis directement et quatre qui bénéficient d'un accompagnement pour se représenter au concours.

Une formation spécifique

Le cycle préparant au DEM comporte 2 h 30 de formation musicale, 1 h de musique de chambre, 2 h d'orchestre, 1 h d'écriture musicale, 1 h et demi de pratique de l'instrument chaque semaine au sein du conservatoire. En parallèle, l'élève travaille quotidiennement son instrument trois à quatre heures. À l'issue du cursus, les candidats sont évalués sur leur travail réalisé dans le cadre du contrôle continu et par un nouvel examen devant un jury spécialisé par instrument et mutualisé avec les six autres conservatoires régionaux. La moitié des élèves qui passe le DEM voit en ce diplôme un point final à leurs neuf années au conservatoire ; les autres qui veulent poursuivre leur carrière de musicien, peuvent déjà enseigner comme assistant dans les collectivités territoriales ou poursuivre leur parcours supérieur. Les diplômés du conservatoire mènent très souvent des carrières prometteuses en jazz ou classique.

Chroniques. 2018. Bâtiments publics.
12.Biens du Clergé :
une seconde vie au service du public

D'anciens bâtiments du Clergé transférés à la Nation (décret, 2 nov. 1789) devinrent le siège de l'administration publique..

Palais épiscopal
(XV^e^-XVIII^e^ siècles, cloître Notre-Dame)

Il abrita la *Bibliothèque publique du district* (1794-1795) puis la celle de l'*Ecole centrale* (1795-1803) et leur héritière, la *Bibliothèque municipale* (1837-1874). Entre temps (1811-1821), il avait accueilli la Préfecture (1804-1821). Le département le mit en bail (1914-2013) à la Ville pour y créer un musée.

Monastère des Cordeliers
(XVI^e^ siècle, rue Saint-Michel)

Son église accueillit les électeurs des députés à l'Assemblée Constituante (1789) et fut démolie. Les bâtiments conventuels reçurent l'ancien collège Pocquet devenu école centrale (1795) mais redevenu collège municipal (1804), puis le lycée de garçons (1887).

Abbaye Saint-Père en Vallée
(X^e^-XVIII^e^ siècles, place Saint-Pierre)

Après avoir été une salpêtrière (1793-1795) puis un dépôt de prisonniers de guerre étrangers (1792-1814), ses trois ailes hébergèrent des Chevau-Légers puis furent aménagées en caserne (1820). Passées des Armées à l'Education (1945), ses deux ailes restantes et son cloitre restaurés forment l'externat du lycée Marceau.

Monastère des Carmélites
(XVII^e^ siècle, rue des Lisses)

Le bâtiment monastique devint une prison (1792) : « *Maison des Carmélites* » (1802-1841) puis «*Maison d'Arrêt, de Justice et de Correction* » (1866) jusqu'à sa fermeture (2014). L'église, décor du procès des Brigands d'Orgères (1800), est intégrée au Palais de Justice.

6

3

Hôtel-Dieu (XIIIe – XIXe siècle, parvis de la cathédrale)

Après sa démolition partielle (1868), l'ancien Hôtel-Dieu, d'abord pressenti pour la Bibliothèque municipale, fut réaménagé en école publique de garçons, puis devint Centre du Vitrail.

Séminaire Saint-Charles (XVIIIe siècle, rue du cardinal Pie)

Les collections d'histoire naturelle de l'école centrale (1795-1803) firent place au tribunal civil, puis aux Archives départementales (1907-2006), et aujourd'hui à L'Eurélium.

D'autres cas relèvent d'acquéreurs privés (église Sainte-Foy) ou d'abandon de la vocation première dès l'Ancien Régime (collégiale Saint-André).

4

1. Ancien palais épiscopal, chapelle.
2. Ancien cloître des Cordeliers.
3. Abbaye de Saint-Père-en-Vallée en 1696 (dessin).
4. Ancienne église du monastère des Carmélites.
5. Démolition de la partie ancienne de l'Hôtel-Dieu.

5

▶ **Juliette Clément**
Directrice de Publication de la SAEL.
SAEL : 1 rue Jehan-Pocquet 28000 Chartres.
02 37 36 91 93 - www.sael28.fr - sael28@wanadoo.fr
Sources : fonds SAEL, AD 28 et AM Chartres.
Cl. J. Clément et fonds SAEL.

Vente aux enchères

Plusieurs ventes aux enchères publiques ont lieu ce mois-ci. La première concernera les poupées de collection, le samedi 1er décembre à 10 h. Le lendemain, dimanche 2 à 14 h, des automates, phonographes et machines à sous seront proposés. Enfin, le samedi 15 décembre à 14 h, les acheteurs pourront s'offrir des armes de collections.

Les ventes aux enchères se déroulent à la galerie de Chartres, 7 rue Colin d'Harleville. Renseignements : www.ivoire-france.com et 02 37 88 28 28

Café-philo

Tous les deuxièmes samedis du mois, l'association Y'a d'la joie organise un débat ouvert à tous intitulé Café-philo. Ces rencontres de deux heures sont animées par un professeur de philosophie et un(e) animateur/animatrice au bar Le Parisien. Le thème est choisi par un vote en fin de séance. Ce samedi 8 décembre, les participants sont invités à débattre de 17 h à 19 h sur le thème suivant : *« Avons-nous une emprise sur notre futur ? »*

Bar Le Parisien, 49 rue Noël-Ballay. Entrée libre. Renseignement : yadlajoiechartres.wordpress.com. Contacts : 06 95 32 54 37 et yadlajoiechartres@gmail.com

Rendez-vous des chineurs

Tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, le rendez-vous des chineurs permet de dénicher des petites merveilles. Antiquaires et brocanteurs investiront les boulevards pour vous proposer meubles et objets anciens.

Dimanche 9 décembre, place des Épars et boulevard Chasles, de 9 h à 18 h. Renseignements : www.ohvl-international.com et 06 42 37 77 46.

Une exposition au Compa

Jusqu'au 6 janvier, le Compa Conservatoire de l'Agriculture accueille l'exposition *Insectes sociaux : guêpes, fourmis, abeilles*. Les visiteurs pourront découvrir des photographies de Damien Rouger, photographe naturaliste. Un parcours thématique illustre les comportements sociaux des colonies de guêpes, fourmis et abeilles. Manipulations et jeux aident à mieux comprendre leur fonctionnement et les codes de ces sociétés.

Au Compa, pont de Mainvilliers. Tél. 02 37 84 15 00. Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Samedi, dimanche et jours fériés : 14 h à 19 h. Tarifs : adultes : 5 €, enfants de 6 à 18 ans : 2 € et moins de 6 ans : gratuit.

Café des aidants

Le Café des aidants est un rendez-vous pendant lequel l'aidant prend un peu de temps pour lui. C'est également un moment d'information, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Ce Café est co-animé par un travailleur social mis à disposition par le CCAS de Chartres, et une psychologue. Le thème de la prochaine réunion est *« Mes ressources et mes limites en tant qu'aidant »*.

Jeudi 6 décembre, de 14 h à 15 h 30, restaurant Oc'Seven, place Saint-Michel. Entrée libre.

Réseau addictions 28

Réseaux addictions 28, réseau de coordination des professionnels de l'addictologie d'Eure-et-Loir, organise deux réunions en décembre pour arrêter de fumer. Les thèmes évoqués seront la gestion du stress par la relaxation (lundis 3 et 17 décembre à 17 h 30) et la possible prise de poids après l'arrêt de la cigarette (jeudi 13 décembre à 17 h).

Les lieux des réunions seront dévoilés lors de l'inscription au 02 37 30 31 05 ou 07 71 11 22 56. Entrée libre. Renseignement : www.reseau-addiction28.fr ou reseauaddictions28@cesel.org

Enquête
de l'Insee

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête portant sur l'emploi, le chômage, l'inactivité du 17 décembre au 5 janvier 2019. Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront un courrier indiquant le nom de l'enquêteur, ce dernier sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses resteront anonymes et seront saisies sur un ordinateur portable. Quelle que soit votre situation, votre participation est essentielle, elle permet de prendre en compte la diversité des situations.

Nos Anges

L'association Nos Anges organise un gala de bienfaisance le samedi 23 février 2019. Depuis 2008, Loïc et Nathalie Decourtil, les fondateurs, récoltent des fonds pour lutter contre les maladies génétiques orphelines. L'association, en partenariat avec le Rotary club de Chartres, a remis cette année 25 000 euros de dons aux Hôpitaux de Chartres et à l'hôpital Necker à Paris.

Samedi 23 et dimanche 24 février 2019 à Chartrexpo.
Réservations à partir du 15 décembre au 06 25 74 72 41 dans la limite des places disponibles.

Café des parents

Vous êtes seul(e) à élever vos enfants ? Une fois par mois, l'Union départementale des associations familiales d'Eure-et-Loir organise un moment de rencontre et d'échange entre les parents. Inquiétudes, petits bonheurs, événements particuliers… Venez discuter sur la vie quotidienne avec un groupe qui est à votre écoute. La prochaine réunion a lieu le mercredi 12 décembre et a pour thème : *«Prendre du temps pour, pas toujours simple»*.

Mercredi 12 décembre, de 18 h à 19 h 30, rue Saint-Pierre. Entrée libre, sur inscription
Renseignement : 06 33 44 24 34 et soutien.familles@udaf28.fr

E.T l'extraterrestre
au cinéma

Cette année, les Enfants du paradis vous proposent de voir ou revoir sur grand écran les films qui ont marqué les années 1980. Après *les Gremlins* en novembre, le cinéma chartrain diffusera en janvier *E.T l'extraterrestre*, le chef d'œuvre de Steven Spielberg (1982) et l'un des plus grands succès du box office américain.

E.T l'extraterrestre, vendredi 4 janvier à 20 h au cinéma Les Enfants du paradis. Tarif : 5 €. Achetez vos places sur le site internet : enfantsparadis.cineparadis.fr

Déclarez
vos ruches !

Règlementairement, tout apiculteur a l'obligation de déclarer ses ruches. Cette obligation se fait en ligne sur le site du ministère de l'Agriculture : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.
Cette déclaration doit se faire chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre. L'association GDS 28 est référente pour l'Eure-et-Loir pour toute information et aide aux démarches concernant la pratique de l'apiculture.

GDS 28 – Maison de l'Agriculture
La Grand'Cour des Bois
28480 Miermaigne
02 37 53 40 40
c.auguste@eure-et-loir.chambagri.fr

Solution du mois de novembre 2018

	C		A	S		T	A		
F	R	A	N	C	H	I	S	E	
M	A	R	G	O	U	L	I	N	
	Y	P	E	R	I	T	E		
A	N		T	O	I		E	T	E
A	N	D	E	R	N	O	S		I
	N		P	I	A	N	O	T	E
V	I	T	E		P	S	I		M
E	V	A	L	U	A			S	E
R	E	M	E		P	O	L	I	
	R	I	R	A	I	S		A	L
U	S	E		L	E		E	G	O
N	A	R	R	E	R	A	I		V
S	I	E		S		T	R	I	E
	R		B	E	A	T	E		R
D	E	S	A	R	M	E		T	A
E		U	I		O	R	N	E	
	C	E	N	S	U	R	E		E
C	I	E		P	R	E	P	O	S

TRIBUNES

TRIBUNE RÉINVENTER CHARTRES

UN MAIRE QUI VEUT CHOISIR SES HABITANTS-TRAVAILLEURS

Chartres a fait récemment la Une de l'actualité nationale par des déclarations tonitruantes de son maire, en continuité avec son combat contre les plus modestes. Il y a 10 ans, député, il s'opposait à l'Abbé Pierre qui défendait un MINIMUM de 20 % de logements sociaux dans les villes alors que pour M. Gorges ce doit être un maximum. Cela lui avait déjà valu la réprobation générale et avait terni l'image de notre ville. Aujourd'hui entre la fermeture du marché aux vêtements de la butte des Charbonniers, la destruction du réseau associatif dans les quartiers, le combat contre la maison pour tous de La Madeleine, la destruction de logements à loyers modérés (passés de 27% en 2001 à 22% aujourd'hui), la « priorité au SDF Chartrains » pour l'accès au logement (sic ! : sans domicile on est ni chartrain ni d'ailleurs...), et la décision de refuser la création de 2000 emplois, la coupe de son mépris pour les plus précaires et les plus fragiles est pleine.
Pourquoi le Maire/Président d'Agglomération de Chartres a-t-il décidé de ne pas répondre favorablement à l'arrivée d'un entrepôt logistique d'un géant du e-commerce avec 2000 emplois ? Selon lui pour ne pas déstabiliser « socialement » « sa » ville avec des emplois accessibles aux moins qualifiés. C'est ignorer cruellement que 4170 personnes sont inscrites à Pôle Emploi à Chartres (*) (catégories A,B,C sept 2018), 11700 sur l'agglomération (catégories A,B,C sep 2017). Tout travail est respectable et beaucoup de chartrains auraient pu trouver un emploi. Son argumentation cache mal un électoralisme cynique. Le Maire et sa majorité travaillent pour ceux qui sont intégrés dans la société et qui votent. Les autres peuvent s'enfoncer dans la précarité et l'exclusion.
Est-ce une marque de courage d'un élu de refuser l'implantation d'une telle activité économique sur le territoire ? D'ignorer les conséquences positives pour les emplois indirects et le dynamisme de la ville ? Si ce n'est pas à Chartres, une telle entreprise s'implantera nécessairement ailleurs.
Il est scandaleux qu'une telle décision ait été prise par le Maire/Président de l'Agglomération (qui a en charge le Développement économique), seul, sans débat dans le conseil municipal et le conseil communautaire.
Chartres n'est pas une forteresse avec le plein emploi contrairement à ce que l'on veut vous faire croire. Le nombre de chômeurs y est malheureusement important et c'est l'accès aux emplois en région parisienne avec la ligne Chartres-Paris qui cache l'échec de l'actuel Maire-Président sur le sujet de l'emploi. Nous pensons que tout doit être fait pour permettre à beaucoup d'habitants de retrouver le chemin du travail et cela passe par une politique ambitieuse de développement des entreprises actuelles mais aussi avec l'accueil de nouvelles.
Chartres a besoin d'un renouveau.

Le groupe municipal Réinventer Chartres
Monique Kopfer, David Lebon, Josette Morin Berenfeld, Boris Provost, Sandra Renda, Sébastien Tenaillon

(*) Source : pôle emploi

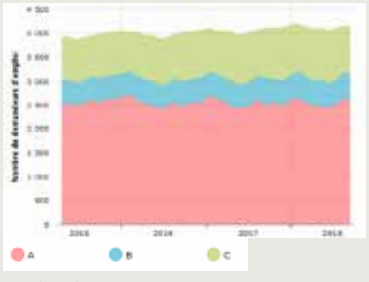

Demandeurs d'emplois sur Chartres 2015-2018 catégories A-B-C : +6,6%
http://statistiques.pole-emploi.org/stmt/geo?ss=1

TRIBUNE CHARTRES INSOUMISE: L'HUMAIN D'ABORD

Nous tenons à présenter nos excuses auprès de nos lecteurs pour la non-publication de la tribune de l'opposition Chartres Insoumise et de son élu Monsieur Denis Barbe, à cause d'un problème technique rencontré par nos services. Vous trouverez donc deux tribunes ce mois-ci, celle de novembre intitulée «Qui veut la paix, répare la terre» et celle de décembre.
La rédaction

QUI VEUT LA PAIX, RÉPARE LA TERRE !

Ça ressemblait à quoi un papillon ? C'est quoi une saison ?? Pourquoi n'avez-vous rien fait pour sauver notre avenir ?!? Voici le genre de questions auxquelles nous devrions nous préparer à répondre aux enfants si nous ne modifions pas profondément et rapidement nos modes de vie. Une chose est sûre, nous ne pourrons pas leur dire que nous ne savions pas !
Depuis des années le GIEC nous alerte, la NASA nous alerte, l'ONU nous alerte, les associations environnementales nous alertent, certains partis politiques nous alertent et nous ne réagissons pas vraiment. Pourtant le climat, les plantes, les animaux, nos familles, nos paysages et nos repères sont en train d'être anéantis de manière irréversible. Certaines personnes ont le courage d'ouvrir les yeux mais le déni reste de mise. Plongez une grenouille dans l'eau bouillante, elle bondira hors du récipient. Faites bouillir l'eau progressivement et cette même grenouille sera cuite avant de s'en rendre compte...
Les scientifiques sont formels, nous devons évoluer rapidement dans tous les domaines (habitats, transports, énergies, industries, agriculture, consommation, urbanisme) pour avoir une chance d'être un minimum préparé à la catastrophe annoncée. Comme l'a dit Monsieur Hulot lors de sa démission fracassante : « Les petits pas ne suffisent plus ! ». La transition douce est un échec cuisant et notre réaction collective ne répond aucunement aux enjeux.
Nous ne vous abreuverons pas de chiffres ni de graphiques ici mais nous vous engageons à lire les différents rapports des organisations précitées.
Pour être réellement en phase avec l'Histoire, nous pouvons mettre en place le monde nouveau qui se fait attendre en marquant une véritable rupture avec nos erreurs du passé. A tous les niveaux. A l'échelle de Chartres et de son agglomération, les défis sont immenses et les politiques actuelles complètement obsolètes. A grand renfort de propagande, la Droite tente encore de perpétuer la fable d'une croissance infinie dans un monde fini. Ce n'est plus tenable ! Nous avons pris beaucoup trop de retard. Le déni est un poison anesthésiant qui nous empêche de réagir en conséquence.
Dans cette tribune, nous détaillerons tout au long de l'année 2019 les grands axes d'un véritable programme d'action et d'espoir pour rompre avec ce libéralisme destructeur.
L'année qui vient sera également celle des élections européennes alors n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le mois de décembre, si ce n'est pas déjà fait. Il est nécessaire que tout le monde prennent la parole avec son bulletin de vote pour dire STOP à ces politiques d'un autre âge qui nous gouvernent depuis trop longtemps.

Denis Barbe
chartres.insoumise@gmail.com

TRIBUNE SANS ÉTIQUETTE

HOME SWEET HOME

On n'est pas bien entre nous? Bien sûr que oui ! Il est pas bien cet équilibre socio-économique ? Pissons dru sur les multinationales exploiteuses qui veulent voler le boulot de nos sans-dents qu'ils n'ont pas! Make iouréloïr great again!
Faisons flotter fièrement nos abondantes chevelures jaunes, orangées ou blondes vénitiennes dans le vent humide, le regard plongeant loin du haut des jardins de l'évêché vers l'horizon pollué. Soyons prêts à bouter le pernicieux employeur macronisé hors des limites paradisiaques de notre cite multimillénaire! « Je vais te faire courir, moi, tu vas voir, machin là-bas!» Ben quoi ? on a nous aussi nos sous-payés. On ne va pas en chercher ailleurs! On y tient à nos grincheux irréformables en gilet jaune, sauf s'il porte un bonnet rouge il est possible qu'on le dépose à la gare.
Nos zones touristiques, nos zones résidentielles, nos zones d'activités ou industrielles, notre aéroport, notre pôle gare, nos sorties d'autoroute et, at last but not least our giant Fantasialand beauceron. De quoi avoir les poils qui se dressent sur l'avant-bras droit.
Quoi de mieux que l'adversité pour resserrer les rangs ? Bientôt les élections municipales : un p'tit stage de motivation dans les champs de pomme de terre ? Rien de telle qu'une séance de vachettes intervilles pour remettre les rabougris du bulbe ou les ventripotents dans le bain de la Win ! C'Ca la méthode disruptive du management de la grosse troupe. On est les premiers de cordées ou bien ?
D'ici là, nous vous souhaitons un joyeux et saint Noël.
Vive la France

T. Brière-Saunier
Contact : Alliance.Royale28@inmano.com
Twitter : @canardsanstete1
FB : Alliance-Royal-sur-Chartres

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

LE REFUS DU MÉPRIS

Le climat de révolte fiscale qui règne aujourd'hui en France laisse plus que songeur sur la déconnexion de certaines élites technocratiques d'avec le « pays réel », pour reprendre une expression validée par le porte-parole du Gouvernement..

L'actuel chef de l'État semble même en passe de dépasser son maître –prédécesseur en la matière. N'y voyez pas d'ironie : quand nombre de commentateurs affirment sans rire que François Hollande n'a pas davantage augmenté les impôts que Nicolas Sarkozy avant lui, il y a là une véritable escroquerie intellectuelle et morale. Car les impôts de François Hollande n'ont pas remplacé ceux de Nicolas Sarkozy, ils s'y sont ajoutés. Et l'actuel chef de l'État en rajoute une couche, et c'est ce seau d'eau supplémentaire qui fait déborder la piscine...

Rappelons en passant que notre majorité municipale, derrière notre maire, a baissé chaque année depuis 2001 les taux des impôts locaux des Chartrains. Et nous l'avons fait « en même temps » que nous investissions massivement, tout en maîtrisant la dette. Le racket fiscal n'est pas une fatalité.

C'est dire si, comme beaucoup d'autres Français, nous vivons mal la morgue d'une technocratie qui nous méprise et nous abreuve de contraintes et de normes, sans s'imposer à elle-même les règles qu'elle nous dicte sans discussion possible.

Nous n'avons même plus envie de rire, même jaune, quand un député hors-sol se permet à la fois de refuser l'autoroute A154 tout en préconisant l'installation ici d'une énorme entreprise de logistique dont l'économie repose justement sur les voies de communication rapide et leurs dizaines de milliers de camions... Tout en votant à Paris une fiscalité soi-disant écologique.

Nous mentionnerons pour mémoire les hauts cris de certains représentants de l'opposition municipale qui affichent peu ou prou les mêmes contradictions. Rappelons-les seulement à un peu plus de modestie : sous leurs prédécesseurs aux commandes de la Ville de Chartres, le Jardin d'Entreprises était surnommé par les Chartrains la « jachère d'entreprises ». Et les impôts locaux des Chartrains étaient supérieurs de 80% à ceux des citoyens des autres villes de même taille...

Enfin, dernier abus et non le moindre, faut-il rappeler que l'argent que l'État redistribue soi-disant généreusement a été d'abord prélevé sur la richesse produite par les entreprises et les travailleurs de ce pays comme de cette agglomération. Avant d'être l'argent de l'État, il a d'abord été le nôtre, ce que ni les technocrates ni les socialistes ne se résoudront jamais à admettre.

Il ne s'agit pas de discuter à l'infini du bien-fondé de telle ou telle revendication exprimée parfois sans mots savants ou dans le désordre par ceux qui sont au bord de la révolte ou de la démission. Citoyens ou maires. Il s'agit d'abord de partager avec eux le refus du mépris.

Les élus de la majorité municipale

80e Levée
Facteur et fier de lettres !

Cette chronique mensuelle vous raconte, décrypte régulièrement un courrier – lettre, carte postale ou autre document – ayant été distribué à Chartres ou ayant Chartres comme point de départ. Mais au bout de la chaîne, il y a toujours le facteur, même parfois « mon facteur ». En voici un, en trois courriers…

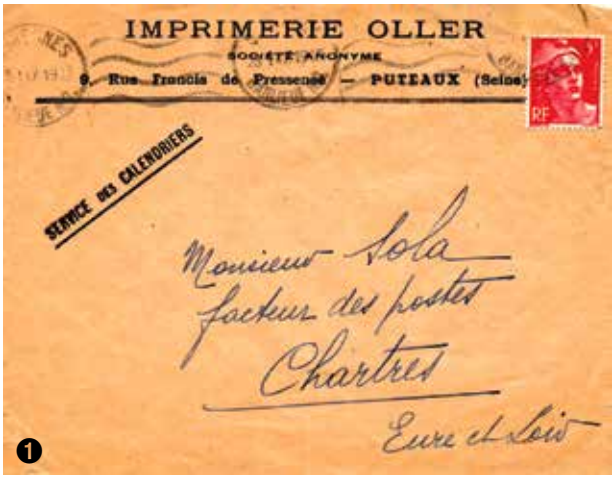

❶

❷

Louis Sola, originaire des Pyrénées-Orientales (il faut dire les PO), passionné par les trains, s'est retrouvé par les hasards de la vie, facteur des Postes à Chartres.
C'est ce qu'indique cette enveloppe ❶ expédiée en début d'année 1947 par l'imprimerie Oller. Cette maison spécialisée dans la fabrication de calendriers – dont l'incontournable Almanach du facteur – les proposait aux postiers, qui, à leur tour les proposaient aux habitants de leur tournée. Une tradition (les étrennes du facteur) qui se perd peu à peu, mais en 1947, c'était au minimum un treizième mois assuré… sans compter *« la tournée »* du maître de maison !
Onze ans plus tard – donc en 1958 – notre homme était devenu *« le préposé »* Sola ❷ ! Préposé est la nouvelle dénomination officielle de ces serviteurs de l'État. Introduite en décembre 1957, elle ne s'imposera pas auprès du public et disparaîtra de mort lente.
Puis de *« tournée en tournée »* ce facteur chartrain reçoit un courrier originaire de son village natal ❸, le 4 janvier 1960, visiblement une carte de vœux, au vu de la taille de l'enveloppe. Mais que de changements en cette année ! Louis Sola est

❸

devenu *« Facteur en retraite »*. Le nouveau franc a fait son apparition quelques jours plus tôt, alors que cet envoi est affranchi avec un timbre en anciens francs : il faudra s'y faire.
Trois petits courriers pour résumer une carrière PTT ! Louis Sola pourra retourner à ses trains, et continuer son œuvre de bâtisseur, notamment la maison d'où j'écris cette chronique…

▶ Jean-Francis RESSORT,
Cercle philatélique chartrain
philachartres.unblog.fr

Ce mois-ci - grille 106 - C'est en décembre

Couverte de papillons
Boit de fête
Mot d'enfant
Précède Noël
Épinceté
Incurve
À lui
Longue nuit
Brillera
À moi
Myriapode
Douche
En crèche
Ne savais pas
Décorations
À des bulles
Comité
Épicent
Carnivore d'Afrique
Pour survivre
Fourreau
Ville à bulles
Ondes
Éliter
Greffais
États musulmans
Démonstratif
Décembre est le dernier
Brun, mais en latin ici
Au fond des bois
Fatigue
Séparation
Petite route
Bouclier
Le 25, c'est sa fête
Dans
Disciple
Point par pouce
Vache
Bêlotte
Tête de dragon
Se changent le 31
Embonpoint
Tête de liste
Nouveaux français
Pilotes
Bébête
Remontait
Ajouté à ultra
« VOTRE VILLE » déc. 2018
Bézigue
Se tâter
Lessivée
Persan
État du Sahel
À l'autre bout du pont
Se fait enguirlander à Noël
Précis
Lézardé
Vieille cité
Surplombais
Limite
Pour
Elle Drec
Station
Gaspard en est un
Alliance
Poteié
Petit cours
En
Mauritanie
Queue de rat
Bouci
Treize à table
Aviateur précurseur
©JFR
octobre 2018
Éveiller
Cubées

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

TÉLÉCHARGEZ
votre application Chartres

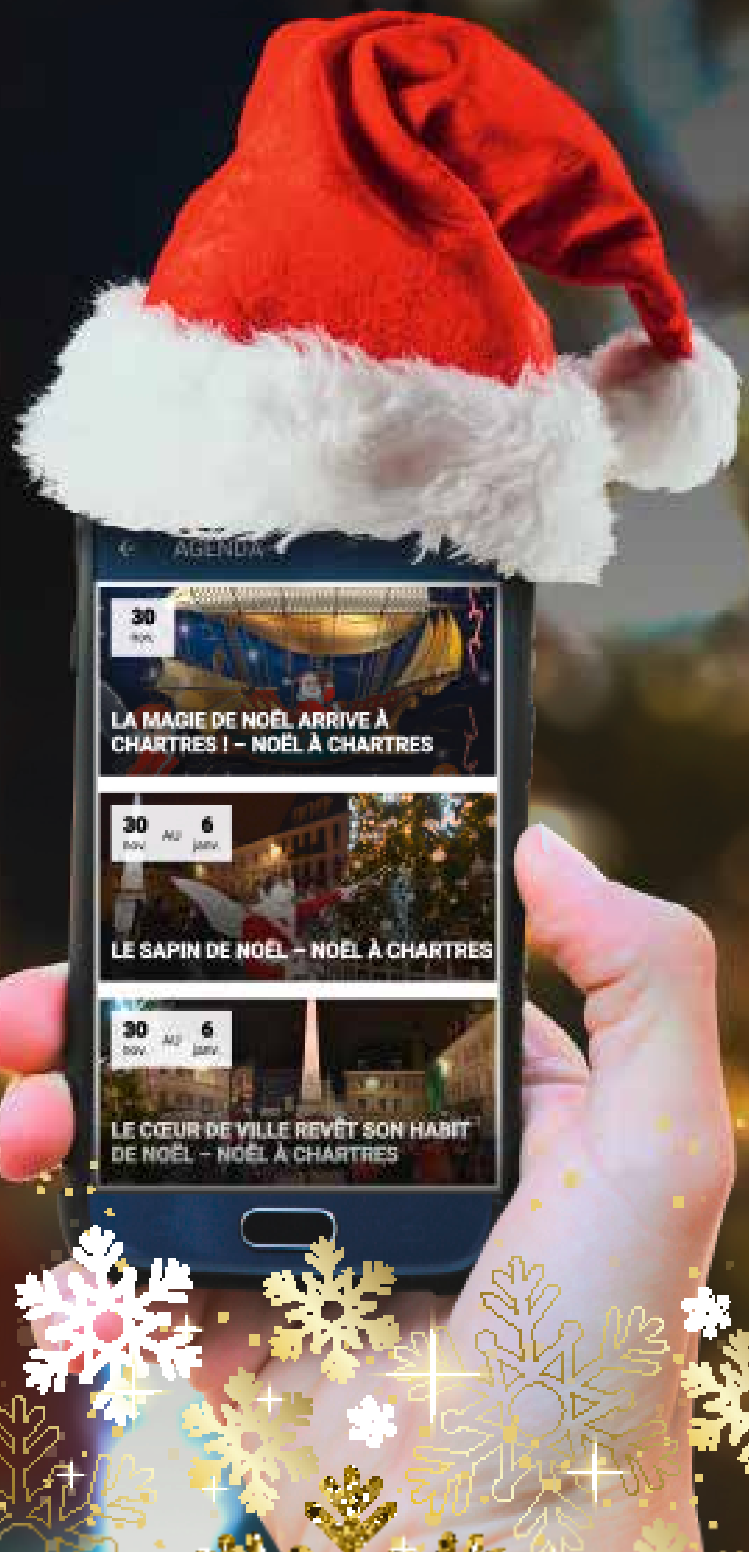

Avec votre application Chartres, découvrez toute la programmation de Noël.

▶ **À télécharger gratuitement sur AppleStore et GameStore Android, avec le mot-clef : « Chartres », tout simplement !**

CHARTRES